



Lettres

*Revue éditée par l'Asselaf
pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française*

L'éditorial de Philippe de Saint Robert

Cher Claude Hagège

*Pour son livre **Combat pour le français**, le grand linguiste et polyglotte Claude Hagège, professeur au Collège de France, a reçu le prix des Nouveaux droits de l'Homme, au Sénat, des mains de Philippe de Saint Robert, le 7 décembre 2006. L'allocution de notre président a été l'occasion de saluer le combat de ce scientifique de renom qui refuse « la mort des langues ».*

NOUS AIMONS, comme ce héros de Samuel Beckett, les vieilles questions. De toutes les vieilles questions, depuis Babel et la Pentecôte, celle de la langue, des langues que l'on parle et que l'on entend, n'est pas seulement la plus vieille, mais l'une des plus importantes, tant l'être et le parler font un dans toute vie sociale, et par conséquent dans la « société monde ». Si j'ai fait ces deux références, l'une vétéro-testamentaire et l'autre néo-testamentaire, ce n'est pas innocemment. Car si, en édifiant la célèbre Tour, les hommes ont, par un effet de leur orgueil et de la vindicte qui en est ordinairement l'effet, cessé de parler une langue première comme le suggère le Testament, il est remarquable qu'à la Pentecôte, la réponse apportée à cette rupture n'est aucunement le retour à une langue unique – et vous imaginez déjà laquelle elle serait aujourd'hui – mais au contraire un premier recours à ce

recours à la diversité des langues et des cultures », l'effort pour chacun de se mettre à l'écoute, et autant que possible à l'expression, de la langue de l'autre. Tout le monde, nous le savons bien,



Philippe de Saint Robert remettant le prix des Nouveaux droits de l'Homme au professeur Claude Hagège.

ne peut être, comme vous-même, plurilingue, et même les parfaits bilingues sont exceptionnels – mais nous savons également, comme le soulignait Jean Paulhan, que « les mots sont aussi des idées » et qu'il n'est pas admissible, d'un point de vue non plus individuel mais collectif, qu'une uniformisation internationale et prétentieuse du langage engendre non seulement une pensée unique, mais nous assujettisse au système de pensée philosophique, politique, voire et surtout économique, qui s'y rattache.

restaurer une notion authentique de l'universalité d'une langue, qui n'a jamais été de prétendre tenir lieu de toutes les autres,

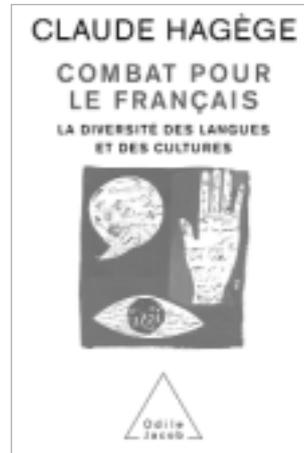
En adossant votre, notre combat pour le français à ce combat pour la diversité et en nous alarmant à juste titre des dangers qui la menacent, vous

(Suite en page 2.)

(Suite de l'éditorial.)

mais plutôt de donner accès à tous les domaines des arts, des sciences et des cultures. Ce que l'ordonnance de Louis XIII fondant l'Académie française appelait les arts et les sciences n'est rien d'autre que ce que nous appelons aujourd'hui les sciences et les techniques. Certes, il n'y a pas de hiérarchie de valeur entre les innombrables langues encore parlées dans le monde – et dont vous êtes un éminent spécialiste – mais nous savons que certaines ne sont pas encore transcrites et donc n'ont pu donner le jour à des œuvres écrites (à cela on doit aujourd'hui veiller afin qu'elles ne disparaissent pas avec leur héritage culturel ou religieux), et certaines, en revanche, ont le bonheur historique d'être plus répandues que d'autres, parlées par divers peuples ou sur divers continents : l'Organisation des Nations Unies, et avec elle la plupart des organisations internationales qui se respectent, en retiennent six : l'anglais, le français, l'espagnol, le russe, le chinois et l'arabe ; le Secrétariat de l'Organisation fonctionne (théoriquement) avec deux langues de travail. Donc, défendre la place de notre

langue dans les relations internationales n'est pas revendiquer un tabouret de duchesse dans une vieille cour, mais être fidèle au rôle que toutes les nations fondatrices nous ont reconnu, au lendemain



d'une épreuve qui aurait pu consacrer pour longtemps l'effacement de la France dans un monde qui semblait alors voué à un bipolarisme délétère, qu'on sait aujourd'hui disparu.

Dès 1987, dans un précédent ouvrage intitulé *Le français et les siècles*, ouvrage dont l'immense mérite est d'être celui d'un linguiste qui consent à sortir de son ghetto scientifique, vous reconnaissiez que, « sous couvert de science non normative, les linguistes apportent leur caution à tous les abus », et vous ajoutiez que « l'absence de dialogue entre linguistes et gardiens de la langue est surprenante ». Vous ouvriez ainsi un dialogue nécessaire, même si l'on croit comprendre que les linguistes qui s'engagent dans cette affaire, dont vous êtes, le font par éthique personnelle. « À l'émoi du grammairien, ajoutiez-vous, le pouvoir fait volontiers écho. Car de François I^{er} au général de Gaulle en passant par Louis XIV, c'est une tradition solidement établie en France, que de voir dans la pureté de la langue l'image de la grandeur de l'État. » Mais tout le monde est aujourd'hui d'accord pour dissocier la politique linguistique, qui est de toute évidence nécessaire, de la sympathique contestation puriste dont l'auteur dit avec modération qu'elle « est aussi compréhensible dans ses mobiles que dérisoire par sa portée. »

Vous ajoutiez : « Il en résulte que l'intervention, encouragée par une situation qui la rend tout à fait imaginable et non

illusoire, peut, si elle est mesurée et adéquate à son objet, ne plus apparaître comme une offense à la nature. [...] Intervenir, ce n'est nullement méconnaître que l'emprunt est une donnée naturelle et non une maladie accidentelle à enrayer. L'heureux aboutissement d'actions ponctuelles sur le vocabulaire a valeur éminente d'exemple. » Si « l'anglais n'a pas atteint le noyau dur de la langue française », notiez-vous encore, « on peut admettre que pour tous ceux qui assignent à leur langue la définition de leur identité culturelle, des contaminations radicales et fulgurantes soient susceptibles d'apparaître comme de redoutables menaces. »

J'ai noté chez vous une évolution dont je prendrai la source dans un dialogue que vous avez eu en décembre 1986 (il y a juste 20 ans) avec votre maître Georges Dumézil, qui étalait devant vous un scepticisme courant chez les grands savants, quant à l'avenir de notre langue. Vous lui répondiez modestement : « Vous êtes un Français de France, même si vous avez été un peu de Turquie. Moi, je suis un périphérique francisé. J'en suis conscient. L'évidence du spectacle qui s'offre sous nos yeux, si je ne parlais qu'en linguiste, devrait me faire dire absolument la même chose que vous : le français a fort peu de chances de survivre et il est appelé sans doute à ne pas être tenu comme une des grandes langues de culture ou même de communication. Nous avons perdu. Mais le fait que je suis un ancien enfant qui, dans les écoles françaises où l'envoyaient sa mère et son père, buvait avec passion ce qu'on lui enseignait, m'amène à voir le problème autrement : comme linguiste professionnel, je vois bien que le français est foutu, enfin, est menacé, mais je n'arrive pas à y croire tout à fait. »

Vous êtes aujourd'hui beaucoup plus combatif. Vous l'étiez déjà dans l'entretien que vous donniez à la revue des Nouveaux droits de l'Homme, joliment appelée *Arc en ciel*, en 1999, lorsque, répondant à la question de savoir si la mondialisation économique allait entraîner un appauvrissement culturel, vous répondiez sans hésiter : « Sans aucun doute. D'autant que la mondialisation dont on parle est, en réalité, une américanisation que les gens ne veulent

Lettre(s)

Revue éditée par l'**Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF)**

22, rue François-Miron, 75004 Paris

Courriel : asselaf@wanadoo.fr
Site : www.asselaf.org

Directeur de la publication
Philippe de Saint Robert

Rédacteur en chef
Philippe Loubière

Comité de rédaction
Pierre-Valentin Berthier –
Bernard Thibault – Eugène Simongiovanni

Relecture
Nicole Vallée

Impression
Imprimerie Simon – 25290 Ornans

Ancien n° de commission paritaire : **73426**

*
Prix du numéro : **5 euros**
Abonnement annuel : **20 euros**
(**10 euros** pour les adhérents)
Abonnement de soutien : **30 euros**
(minimum)





pas avouer. » Vous ajoutiez d'ailleurs que « les Américains intelligents sont, par définition, anti-américains puisqu'ils sont parfaitement informés de cette situation. Ils savent, eux, qu'il y a énormément à profiter de la culture européenne. Donc, je dirais que plutôt qu'une attitude que je ressens comme un combat d'arrière-garde, je préconise une attitude très offensive, faisant pénétrer partout la culture européenne, lui donnant une allure de modèle et la présentant comme quelque chose qui fait très efficacement contrepoids à la très forte pression impérialiste des États-Unis dans la plupart des domaines impliquant la créativité ».



Une assistance attentive aux paroles du prestigieux récipiendaire.

Vous aviez raison de soulever dès alors, dans votre analyse de la politique linguistique de la France, l'équivoque que représente le fait que désormais elle semble choisir de s'avancer masquée derrière une promotion un peu confuse du multilinguisme.

Soyons réalistes. Nous voyons bien, par exemple, que si, dans l'espace babélien de l'Union européenne, nous prêchons pour un multilinguisme généralisé, nous aboutissons encore à favoriser le système que tend actuellement à faire prévaloir la Commission européenne et qui aboutit, devant une excessive diversité des langues nationales, à favoriser une fois de plus l'anglo-américain aux dépens de toutes les autres langues. De nombreux exemples ont été récemment donnés de cette dérive, notamment lors des négociations pour l'entrée des pays de l'Est européen dans l'Union, alors que certains d'entre eux, tels la Bulgarie et la Roumanie, étaient encore fort attachés à l'usage de la langue française dans leurs relations internationales. Cette politique aboutit inmanquablement à défavoriser les pays non anglophones de l'Union européenne, en leur retirant toute possibilité de choix. Comme vous le démontrez, « à l'inégalité face au texte écrit

s'ajouterait l'inégalité face à la prise de parole dans une négociation, une contestation ou un débat public, car les non-anglophones, du fait de l'insécurité et du trouble où les mettrait leur insuffisante compétence, seraient menacés d'une incapacité à

donner leur vraie mesure. Au contraire, les anglophones n'auraient plus vraiment besoin, au moins dans leurs activités professionnelles, d'apprendre les autres langues européennes. [...] Autant dire que le consentement des pays non anglophones à la promotion de l'anglais en tant que langue internationale officielle non seulement coûterait à ces pays des sommes considérables, mais ferait d'eux, en outre, des agents indirects du financement de la croissance américaine. On peut, enfin, se demander si l'enseignement généralisé de l'anglais instaure une meilleure communication internationale, et s'il ne conforte pas plutôt la domination d'une certaine idéologie économique et culturelle qui s'exprime en anglais dans la mesure même où son ambition est inspirée par le modèle des pays anglophones. Ce qui est vrai de l'anglais le serait de toute langue commune unique. » Sauf évidemment si l'on en revenait à une langue totalement neutre, comme le latin.

En réalité, vous ne vous posez pas vraiment les questions que vous soulevez. Vous y répondez de livre en livre avec plus de précision. D'autres vous ont précédé. D'autres vous suivront. Je pense au *Parlez-vous*

français ? d'Étiemble, en passant par *Le Français pour qu'il vive* de Gabriel de Broglie, *La grammaire est une chanson douce* d'Erik Orsenna et le « Que Sais-Je ? » de Marie-Josée de Saint Robert sur *La politique de la langue française*, jusqu'aux tout récents ouvrages de Bernard Lecherbonnier (*Pourquoi veulent-ils tuer le français ?*), de Jean-Marie Borzeix (*Les Carnets d'un francophone*) et de Paul-Marie Coûteaux, si pertinemment intitulé *Être et parler français*. Il est utile d'être pragmatique, il n'en est que meilleur parfois d'être essentialiste. Dans la conclusion de votre *Combat pour le*

français, vous rappelez que les langues sont des espèces vivantes qui prennent source au plus profond de l'humanité, et c'est pourquoi vous affirmez que « tout individu soucieux de défendre son âme face au péril qui le menace ne peut ignorer qu'il lui faut livrer un combat », et que, « faute de le faire, on s'incline devant l'ordre des choses, on se persuade qu'il est inéluctable et donc que l'on est soumis, comme avec les lois de la nature, à un processus d'entropie. Or, une riposte est possible : qu'est-ce que le sens de l'aventure humaine, sinon d'être un effort pour dompter l'entropie ? » Mais c'est l'Europe tout entière qui se trouve ici investie d'une tâche essentielle. Malheureusement, les institutions de cette Europe, rongées par la violence du mercantilisme néo-libéral, non seulement ne semblent guère s'en préoccuper, mais on pourrait même les soupçonner de mauvaise foi, voire d'hostilité à peine masquée. Dès lors, je ne saurais trop nous inviter tous à poursuivre le combat auquel vous nous conviez avec ce livre, qui n'est pas seulement celui d'un linguiste mais aussi celui d'un combattant. Nous le savions bien, vous nous aviez prévenus. Vous n'êtes pas une Cassandre à cocarde. Pourquoi ce prix des Nouveaux droits de l'Homme ? C'est qu'il n'est aucun domaine où le droit des peuples et des individus ne coïncide mieux que dans celui du droit à sa langue, qu'elle

(Suite en page 5.)



Communiqué de l'Académie de la Carpette anglaise

Philippe de Saint Robert, président de l'Asselaf et président de l'Académie de la Carpette anglaise, **Marc Favre d'Échallens**, secrétaire de l'Académie de la Carpette anglaise et secrétaire général de DDC (Droit de comprendre), **Hervé Bourges**, ancien PDG de TF1 et ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, **Raymond Besson**, président du CLEC (Cercle des écrivains cheminots), **Anne Cublier**, **Claude Duneton**, **Yves Frémion**, élu au Conseil régional d'Île-de-France, **Michel Girardin**, **Alain Gourdon**, **Guillemette Mouren-Verret**, secrétaire générale de DLF (Défense de la langue française), **Dominique Noguez** et le président d'ALF (Avenir de la langue française), **Albert Salon**, sont membres de cette académie.

L'ACADÉMIE de la Carpette anglaise *, présidée par Philippe de Saint Robert, s'est réunie le 22 novembre 2006. Le jury, composé de représentants des associations ** et de la société civile et littéraire, avait retenu six candidats. Le prix de la Carpette anglaise a été décerné au premier tour de scrutin, à la majorité absolue, au Conseil constitutionnel, pour ses nombreux manquements à l'art. 2 de la Constitution qui dispose que « la langue de la République est le français » :

– pour avoir, il y a quelques semaines, déclaré conforme à la Constitution le protocole de Londres sur les brevets européens, permettant ainsi à un texte en langue anglaise ou allemande d'avoir un effet juridique en France.

Le Conseil constitutionnel s'était déjà signalé :

– en 1994, par la censure abusive de la loi Toubon, sous l'influence des milieux publicitaires ;

– en 2002, par la validation de la loi Murcef autorisant la Commission des opérations de bourse (COB) à se contenter de résumés en français



Entouré de Guillemette Mouren et de Marc Favre d'Échallens, le président proclame les résultats.

dans l'information des actionnaires en cas d'appel public à l'épargne.

Le prix spécial à titre étranger *** a été attribué à M.

Ernest-Antoine Seillière, président de l'UNICE (Union des industries de la Communauté européenne), pour avoir prononcé un discours en anglais lors du Conseil européen de Bruxelles en mars 2006.

* La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribué à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

** Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, Avenir de la langue française, Cercle des écrivains cheminots, Défense de la langue française et le Droit de comprendre.

*** Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclature européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

Contact : Marc Favre d'Échallens,
secrétaire de l'Académie de la Carpette anglaise.
Courriel : parlerfranc@aol.com
Académie de la Carpette anglaise,
chez Droit de Comprendre
34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris

Les deux Carpettes anglaises de l'année :



Le Conseil constitutionnel : neuf « sages » qui faillissent à défendre l'article 2 de la Constitution. Pauvre Sphinge...

Ernest-Antoine Seillière : heureux impétrant d'une Carpette bien méritée !



Pourquoi la France ne veut-elle plus accueillir ceux qui aiment sa langue ?

Cet article de Patrick de Bouter, professeur de français langue étrangère (FLE) et spécialiste reconnu de la pédagogie du FLE par le théâtre, a été adressé à différents journaux dans le courant de 2006, avant d'être hébergé sur le site de la très officielle Agence de promotion du français langue étrangère (www.fle.fr).

La rédaction de Lettre(s) n'a pas manqué de réagir à cette tribune en forme de cri d'alarme provoqué par un nouveau coup bas porté à la diffusion de la langue française par le ministère des Affaires étrangères. Nous déplorons encore une fois que notre seule politique en ce domaine soit l'habituelle et croissante restriction de visas pour les étrangers francophones désireux de se perfectionner en français dans notre pays.

MOINS TORDU que Clearstream, moins spectaculaire que le Clemenceau, l'événement ne fait pas la une des journaux. Il le pourrait pourtant, révélateur d'une incurie supplémentaire de nos gouvernants qui, à moyen terme, ruinerait un secteur d'activité dont on parle peu, mais dont l'impact culturel et économique est loin d'être négligeable : l'enseignement de la langue française aux étudiants étrangers.

(Fin de l'éditorial.)

soit maternelle ou choisie. Il n'y a pas, nous le savons bien, de crise particulière de la langue française ; ce dont nous souffrons, comme le soulignait naguère Dominique Noguez, c'est d'une véritable « trahison des clercs » qui se croient nos élites, à l'égard de la langue qui pourtant les a faits ceux qu'ils sont et à laquelle ils semblent renoncer si volontiers. Nous avons même inventé, par dérision, depuis quelques années, un prix de la Carpette anglaise qu'à notre grand regret nous avons dû décerner cette année au Conseil constitutionnel pour avoir, une troisième fois, commis un véritable déni d'interprétation à l'égard de l'article 2 de notre Constitution, qui précise que la langue de la République est le français. Voilà les vraies raisons, je me réfère à votre rejet de toute entropie, de vous remettre ce prix.

P.S.R.

L'initiative vise à regrouper auprès des organismes consulaires, dans une sorte de guichet unique, le C.E.F (centre pour les études en France), les services de délivrance de visas aux étrangers souhaitant venir apprendre le français en France. On pourrait a priori se féliciter de cette volonté de rationalisation, si elle n'était pas l'exemple même de la fausse bonne idée. Seuls les étudiants étrangers faisant état d'une pré-inscription à un cursus universitaire ultérieur au sein de l'Université française, pourront obtenir des visas de plus de trois mois.

En clair : le ministère des Affaires étrangères ne considère plus que l'apprentissage du français représente un projet d'études à part entière. Conséquence : les stages linguistiques ne peuvent plus justifier une demande de visa. Les personnes qui voudraient apprendre notre langue pour des durées de plus de trois mois sans avoir la volonté d'intégrer une université française, c'est-à-dire continuer leurs études supérieures aux frais du contribuable français, devront rester chez eux, ou se contenter d'un stage plus court en France, avec un visa touristique (surtout ne pas dire qu'on vient étudier !).

Or, elles sont nombreuses ces personnes-là : étudiants venant passer un semestre chez nous et continuer des études spécialisées dans leurs universités respectives ; professionnels voulant trouver un travail dans leur pays au sein d'entreprises ouvertes sur l'international ; candidats à des examens

ou des concours exigeant la maîtrise du français ; jeunes voulant mettre à profit une période de transition (attente d'une place à l'Université de leur pays) ou tout simplement amoureux de notre langue et de notre culture, et qui viennent en France pour le plaisir. Une estimation



récente du ministère des Affaires étrangères évaluait à une bonne centaine de milliers par an les étrangers qui se répartissent ainsi dans les 300 établissements d'enseignement du français langue étrangère (FLE) répartis sur l'ensemble du territoire.

Ils veulent apprendre notre langue, mais ils ne sont plus les bienvenus ! Et surtout, qu'on ne nous dise pas que cette mesure est dans la logique des textes législatifs visant à endiguer les flux migratoires, puisque justement ces personnes n'ont pas vocation à rester chez nous. Elles rentreront toutes chez elles une fois leurs stages terminés.

Le C.P.E. avait jeté les Français dans la rue. Les C.E.F. mériteraient le même sort. Là aussi, la mesure est unilatérale.

(Suite en page 10.)

Romano Prodi enjoint à ses ministres de ne pas travailler sur des textes européens non traduits en italien !

Après avoir beaucoup fait lorsqu'il présidait la Commission européenne pour favoriser l'anglais, en grande partie au détriment du français, voici que Romano Prodi se montre soucieux de l'italien en prenant la présidence du Conseil de son pays. Celui-ci a, en effet, envoyé le 19 octobre dernier une circulaire à ses ministres, leur enjoignant de ne travailler sur des textes européens que s'ils sont traduits en italien et, à Bruxelles, de ne pas participer à des votes lorsque l'interprétariat en italien et de l'italien n'est pas assuré. Voici le texte de cette circulaire, traduit de l'italien par la rédaction de Lettre(s).

Quand on pense que les ministres français préféreraient être hachés menu plutôt que d'observer la même pratique, alors pourtant que le français est langue officielle et de travail de l'Union ; quand la triste Catherine Colonna ose justifier « pour des raisons d'efficacité » cette carpettisation linguistique, on se prend à envier l'efficacité italienne...

ROMA, 19/10/2006

**AI MINISTRI DEL GOVERNO. LORO
SEDI.
AUX MINISTRES DU GOUVERNEMENT,
LEUR SIÈGE.**

Carissima, Carissimo,
Très chère, très cher,

L GOVERNO mantiene una chiara posizione all'interno delle Istituzioni comunitarie volta a tutelare la pari dignità linguistica degli Stati membri dell'Unione e il rispetto della loro diversità linguistica e culturale contrastando la prassi della Commissione di discostarsi in modo crescente da tali principi introducendo l'ambigua nozione di « lingue di lavoro » o « di procedura » con l'effetto di creare una gerarchia tra lingue a vantaggio di inglese, francese e tedesco.

LE GOUVERNEMENT suit une position claire à l'intérieur des Institutions communautaires en vue de préserver l'égalité linguistique des États membres de l'Union et le respect de leur diversité linguistique et culturelle, à la différence des pratiques de la Commission qui s'écarte de façon croissante de tels principes en introduisant la notion ambiguë de « langue de travail » ou « de procédure », ce qui a pour effet de créer une hiérarchie entre les langues, à l'avantage de l'anglais, du français et de l'allemand.

Insieme alla Spagna conduciamo da tempo un'azione congiunta di contrasto

contro tale inaccettabile prassi, sia attraverso l'impugnazione davanti alla Corte di Giustizia di specifici atti della Commissione, sia attraverso il costante monitoraggio da parte delle Rappresentanze Permanenti a Bruxelles. Questa nostra azione sta riscuotendo interesse e sostegno anche di altri Stati membri.

De conserve avec l'Espagne, nous menons depuis longtemps une action conjointe contre de telles inacceptables pratiques, soit en exerçant des recours devant la Cour de Justice pour des actes spécifiques de la Commission, soit en stimulant la vigilance constante des Représentations permanentes à Bruxelles. Notre action éveille également l'intérêt et le soutien d'autres États membres.

Mentre per le riunioni formali che si svolgono nell'ambito del Consiglio è stato definito un soddisfacente e paritario regime di interpretariato, si dovrà vigilare affinché nelle riunioni informali che si svolgono nel Paese che esercita la Presidenza dell'Unione venga sempre e comunque garantito l'interpretariato attivo e passivo per l'italiano, fino a contemplare la concreta possibilità di non partecipare alla riunione nel caso che tale soluzione non venga garantita.

Alors que pour les réunions formelles qui se déroulent dans le cadre du Conseil, un régime d'interprétariat satisfaisant et paritaire a été défini, on devra veiller à ce que, dans les réunions informelles qui se déroulent dans le pays qui exerce la présidence de l'Union, l'interprétation en italien et de l'ita-

lien soit toujours et dans tous les cas garantie, jusqu'à prévoir la possibilité concrète de ne pas participer à la réunion au cas où une telle solution ne serait pas garantie.

Occorrerà altresì esercitare la massima sorveglianza al fine di evitare, nell'ambito dei lavori del Consiglio e della Commissione, di partecipare a discussioni e votazioni ogni qualvolta non si disponga dei documenti di lavoro nella nostra lingua. Solo con comportamenti omogenei e ispirati al massimo rigore sarà possibile condurre efficacemente una battaglia a difesa dell'italiano, che da tempo ci vede impegnati e che confidiamo possa presto dare risultati concreti e visibili.

Il faudra de même exercer la plus grande surveillance afin d'éviter, dans le cadre des travaux du Conseil et de la Commission, de participer à des discussions et des votes chaque fois que l'on ne disposera pas des documents de travail dans notre langue. C'est seulement avec des démarches homogènes et inspirées de la plus grande rigueur qu'il sera possible de mener efficacement une bataille pour la défense de l'italien ; elles sont engagées depuis longtemps et nous sommes confiants qu'elles pourront donner rapidement des résultats concrets et visibles.

L'occasione mi è grata per porgere i miei più cordiali saluti.

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes plus cordiaux saluts.

Romano PRODI

La Suisse doit mieux mériter son auréole de pays multiculturel

RECONNAÎTRE ET FAVORISER la diversité culturelle, comme la Suisse s'est engagée à le faire à l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'UNESCO, doit commencer par elle, au plan national, en n'acceptant pas de donner la préséance à l'anglais.

La francophonie présente, comme la Lune, deux faces : l'une toujours éclairée, l'autre immuablement sombre et glacée. Voilà qui pourrait se démontrer de diverses

manières, en commençant par le colloque de trois jours organisé la semaine dernière à Genève par l'École de langue et civilisation française.

On y débattit longuement, sous la baguette du jeune professeur Laurent Gajo, des mérites et des aventures mondiales de notre langue. Excellente initiative. Mais c'est la même Faculté des lettres, à laquelle se rattache l'école, qui se rendit coupable d'une goujaterie dont j'ai déjà parlé (je ne m'en laisserai pas) : recevant de Moscou la lettre

d'un étudiant russe qui demandait à suivre les cours d'été de cette année 2006 pour perfectionner son français, elle ne trouva rien de mieux que d'établir avec ce jeune homme une correspondance en anglais. « Le pauvre, nous dit une amie moscovite, il est tout désarçonné ! »

Et voilà comment nous informons la terre entière que nous méprisons notre propre culture, et que, comme vient de l'affirmer une agence de publicité suisse alémanique, l'anglo-américain n'est autre que « la langue de l'avenir ». Baissez le rideau !

Contre « addictions »

Soigner en priorité le ministre de la Santé !

EN NOVEMBRE DERNIER, Xavier Bertrand, le ministre de la Santé, a installé une commission pour évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du plan ministériel de lutte contre la dépendance aux drogues de toute sorte. Cette Commission était attendue par les professionnels de la santé, médecins et associations spécialisés principalement, qui espèrent qu'elle pourra faire du bon travail.

Il semble bien cependant qu'une dépendance ait été oubliée dans le programme de la Commission en question : la dépendance au pédantisme anglophone, dépendance dont, à l'évidence, le ministre Bertrand a grand besoin d'être soigné.

Le ministre a, en effet, affublé cette estimable Commission d'une bien étonnante dénomination : au lieu de « Commission contre la dépendance », voire, en abrégé, « Commission Dépendance », ou bien tout simplement

« Commission Toxicomanie », le ministre l'a appelée « Commission Addictions ». Et l'on sait que le mot *addiction* n'est rien d'autre que la traduction de *dépendance* en anglais.

En ne donnant pas à une Commission ministérielle un nom en français, le



Xavier Bertrand, un ministre à sevrer d'urgence de sa dépendance anglophone.

ministre contrevient pourtant de façon flagrante à l'art. 2 de la Constitution, comme il contrevient à la loi Toubon, autant qu'à la circulaire Raffarin du 14 février 2003, circulaire dont on se demande si elle est un jour entrée en vigueur...

Ce mépris tant de la langue française que de la Constitution n'a manifestement ému personne, ni à l'Élysée, ni à Matignon, ni au palais Bourbon, ni au Sénat, pour ne pas parler du Conseil constitutionnel...

Mais nous ne sommes pas à une contre addiction près !

Ph. L.

Il y a tout de même d'excellentes nouvelles, dont la plus récente est le rejet par les Zurichois de l'initiative dont les auteurs (et non les *initiants*, quel barbarisme !) voulaient que les élèves de l'école primaire n'apprennent qu'une langue seconde, à savoir évidemment celle qui leur permettraient de mieux jouer avec un ordinateur. Événement peut-être historique pour la Suisse, mais auquel, toujours plus résolument médiocre, le téléjournal romand n'a donné le soir du 26 octobre qu'une petite place, derrière beaucoup d'autres, et sans titre ni commentaires.

Le lendemain, certes, la presse écrite a fait beaucoup mieux. Il n'empêche que c'est la face glacée, pour ne pas dire glaciale et même glaciaire, où se situent beaucoup de rédactions de notre pays : nous ne lirons pas avant longtemps que des avions *s'écrasent*, puisqu'ils continueront à se *crasher*, les anglicismes font fureur ; et les rédacteurs en chef accueillent avec une indifférence mêlée de commisération les malheureux qui se risquent à le déplorer. De quoi, certes, donner bonne conscience à beaucoup d'anglophones, et notamment au directeur général de la Poste, qui s'appête à couvrir le pays de boîtes aux lettres décorées de l'inscription (en gras) *Postmail*, comme pour annoncer, souligner et prouver que dans tout le pays la « langue de l'avenir » est déjà celle du présent.

(Suite en page 8.)

(Suite de la page 7.)

On a dit mille fois les raisons qu'il y avait d'espérer, et qu'il y a maintenant de célébrer, la décision zurichoise. Tous les adversaires de l'initiative, on le sait aussi, n'avaient pas pour grand amour le français, ni pour unique souci la cohésion nationale. Qu'importe ! Le bonheur, dimanche soir, de Régine Aepli, chef de l'Instruction publique de ce grand canton, nous suffit.

On devrait invoquer aussi l'inlassable et probablement décisive action de plusieurs amis de la Suisse romande, à commencer par l'omniprésente Christine Le Pape Racine, didacticienne alémanique et polyglotte, personnage d'importance nationale, qui menait campagne depuis plusieurs mois, et qui lance à l'école publique le défi dont elle a besoin : il est temps pour les enseignants de se

lancer à l'eau, oui, de plonger sérieusement les enfants dans le bain, dans le jacuzzi des langues.

Mais il est un argument que, jusqu'ici, les commentateurs n'ont pas invoqué : la Suisse est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, adhésion que les Chambres fédérales ratifièrent, en 1995, à l'unanimité. Harmonie d'ailleurs un peu suspecte : beaucoup de parlementaires devaient considérer l'OIF comme une amicale folklorique.

À leur insu, pourtant, leur vote revêtait une importance considérable. Pour la première fois, le Conseil fédéral et le Parlement reconnaissaient explicitement que la Confédération n'est pas simplement un ensemble trilingue (à la rigueur quadrilingue) où l'allemand domine ; mais qu'elle doit se



présenter comme un État pleinement germanophone quand elle négocie avec l'Allemagne ou l'Autriche ; pleinement italophone quand elle voisine avec l'Italie ; et pleinement francophone quand elle tchatte avec la France, la Belgique ou le Québec.

Conséquence en politique intérieure : il ne peut y avoir de hiérarchie des langues. Conséquence en politique internationale : nous nous sommes engagés à reconnaître et favoriser la diversité culturelle (promesse du reste confirmée par un récent vote à l'Unesco). Et la plus élémentaire décence exige que nous commençons par nous-mêmes : il serait absurde et scandaleux de donner à l'anglais, même si nous reconnaissons sa valeur d'idiome passe-partout, une préséance quelconque sur nos langues nationales.

Ainsi, le paysage commence à se dessiner plus nettement. Il dépend de notre volonté que, désormais, nous méritions mieux notre auréole – dont nous sommes si fiers – de pays multiculturel.

Jean-Marie VODOZ
Le Temps, 1^{er} décembre 2006

Une tache d'huile anglaise à Bruxelles ?

BRUXELLES, quoique entourée de territoire flamand, est une ville que l'on sait francophone au moins depuis Charles Quint, qui y fit ouvrir des écoles en français à la demande de la population. Après 1830, lorsque la ville a été choisie comme capitale du nouveau pays et parce que le français en était la langue officielle, les Flamands, qui redoutaient la « francophonisation » de la banlieue, ont dénoncé une « tache d'huile » qui mordrait sur « les terres flamandes ». Au *xx^e* siècle, lorsque l'évolution de la population belge a donné à la communauté flamande un poids démographique supérieur à celui de la communauté francophone, la majorité flamande a voté les lois linguistiques que nous savons : interdiction administrative et professionnelle du français en banlieue, même là où il est majoritaire, quitte à laisser quelques « facilités » ponctuelles, mal respectées, aux francophones, dans leurs rapports avec l'administration.

ON PEUT SE DEMANDER si un processus analogue n'est pas en cours avec l'anglais. Il ne s'agit pas des organes de la Commission européenne dont on connaît la dérive, et qui est souvent épinglée par les militants de la francophonie. C'est plus grave : même si la Commission dévie de plus en plus, le plurilinguisme officiel défend (peu et mal) le français. Il n'en va pas de même dans les entreprises privées périphériques, je veux dire celles qui ont comme client ou interlocuteur principal les organes de la Commission. Pour « des raisons de simplicité », elles font travailler en anglais leurs employés francophones.

Je viens une fois de plus de le constater : la Commission s'étant enfin émue

du problème démographique qui fera peut-être disparaître l'Europe en deux générations, j'ai été invité à Bruxelles parmi une foule d'autres « experts ». Or la Commission, comme beaucoup d'administrations, est incapable de monter des réunions un peu complexes en temps et en heure, donc en sous-traite l'organisation à des professionnels qui eux-mêmes en sous-traitent une part à des agences de voyage.

Toute cette préparation matérielle s'est faite par internet en anglais. J'ai systématiquement répondu en français, apparemment au grand plaisir des employés bruxellois francophones qui m'ont répondu de même. Je me suis aperçu au passage que d'autres Français

répondaient mécaniquement en anglais, quitte à le regretter lorsque je leur ai demandé ensuite pourquoi. Une fois à Bruxelles j'ai cherché mes interlocuteurs de messagerie et leur ai demandé le pourquoi de cet usage exclusif de l'anglais dans leur entreprise. Bien sûr, il y eut la réponse classique : « pour simplifier », mais elle manquait souvent de conviction. Ma réponse : « Vous vous ferez remplacer un jour par un *native speaker* qui parlera forcément mieux anglais que vous : regardez les entreprises de lobbying ! »

Cela semble avoir fait mouche.

Yves MONTENAY

Québec :

L'état général de la langue

LE QUÉBEC est une girouette baignant, dans toutes ses directions, au centre d'une mer anglophone, comme tout le monde le sait. Même la flotte de la *Canadian Steamship Line* de Paul Martin, l'ancien Premier ministre du Canada, battait pavillon anglophone et déposait ses profits faramineux dans des banques anglophones des Bahamas. Scandale toléré par le bon peuple québécois qui a la réputation de ne connaître aucune intransigeance.

J'ai constaté que, malgré son état politique cahoteux, celui de la langue française, parlée par plus de 80 % des Québécois, est nettement moins en péril que vous semblez le déplorer en Europe. Pourtant, notre capacité d'accueil envers les immigrants est légendaire, le saviez-vous ? Une loi, jadis plus coriace, obligeait ces migrants à apprendre la langue de la nation québécoise, le français. On ajoutait même : *chez l'habitant, on fait comme l'habitant* – une phrase redevenue très populaire au Québec par les temps qui courent.

De fil en aiguille, les lois se sont relâchées comme une vieille dentelle. Désormais, les ressortissants indiens, pakistanais, albanais et je passe les cent autres, peuvent vivre en anglais dans leurs ghettos misérables, sans trop se soucier de la langue de la majorité. Pourquoi croyez-vous que je milite pour l'indépendance du Québec ? Parce que lorsqu'il arrive que le Parti québécois soit porté au pouvoir, c'est sous son aile que la langue française est résolument *mise sous observation*. Actuellement, c'est Jean Charest et son Parti libéral, fédéraliste, qui règne, et son *flirt* avec les anglophones est une vraie parodie.

Cela exprimé, je ne suis pas de ceux qui refusent de parler ou de lire

en anglais. C'est un signe d'intelligence que de se tourner de temps à autre du côté de l'ennemi. Je blague. Mes lectures des *magazines* anglophones m'ont convaincue que le phénomène de dilution d'une langue, ses emprunts à celles qui entourent sa carte géographique, est un phénomène international qui devrait bientôt nous entraîner tous à parler davantage le... chinois.



Le Québec et la France s'américanisent. Le Québec, par contact physique, la France, par contact idéologique. Aux États-Unis, on a le culte des vedettes très développé, comme en France, et c'est en France que les Félix Leclerc, Robert Charlebois, Garou, Isabelle Boulay et les autres sont allés certifier leur grand talent, avant que leurs compatriotes le leur reconnaissent. Je dois d'ailleurs vous dire qu'il n'y a que la France pour dire que Linda Lemay est une grande poétesse. Au Québec, on n'y croit pas tellement. *Nul n'est prophète en son pays* et aussi et surtout, *a beau mentir qui vient de loin*, n'est-ce pas ?

Donc, je disais qu'au Québec, la langue française est de moins en moins en péril. Parce que le français est davantage en danger de perte, nous le protégeons contre les intrusions anglophones. Les cliniques du bon usage sont multiples dans les

médias écrits. Les linguistes veillent et les écoles de diction abondent. La féminisation des noms est de plus en plus normative et les émissions pour enfants proposent une langue très correcte. Le Québécois s'exprime-t-il davantage ? Je dirais oui. L'homme de la rue s'exprime mieux lorsqu'il est interviewé à la télévision, par exemple. Il dit mieux ce qui trotte au fond de sa tête. Mais utilise-t-il une meilleure langue technique ? Pas vraiment.

La langue québécoise, jadis appelée le *joual*, est farcie de mots colorés, et possède un accent absolument incompréhensible pour un Européen qui l'entend pour la première fois. La seule différence avec antan, c'est que, désormais, le Québécois s'assume. Et lorsqu'il voyage, il adopte les expressions de ses commensaux et parvient même à se munir de ce que nous appelons ici l'accent français.

Le drame est plus profond : les universitaires ne savent plus écrire. Les enseignants font des entorses à la grammaire et n'arrivent pas à exprimer une opinion convaincante lors des examens exigés par leurs patrons. C'est triste à mourir.

Et, logiquement, si les maîtres fraîchement sortis de quatre années de formation ne connaissent pas leur langue, ce doit être le même phénomène pour les écrivains. Nous ne sommes pas sortis de l'auberge ! Ici, on dira : *on est dans marde pas à peu près, mon tit gars !*

Francine ALLARD

Francine Allard est québécoise. Auteure renommée pour son franc-parler, elle a écrit, entre autres titres à succès, *Le cri du silence* (Éd. Vents d'Ouest, Québec, 2003) et nous fait l'amitié de ce billet d'humeur original.

Rousseau constructiviste

« VOUS VOULEZ une école élitiste, qui sanctionne les élèves ? » demandait récemment une élue socialiste du Grand Conseil genevois, à laquelle un radical répliquait : « Nous allons franchir le pas vers une école moderne et efficace ! » L'avantage de ces formules est de bien poser un problème qui me semble avoir été résolu autrefois par Jean-Jacques Rousseau.

L'École publique doit-elle absolument conduire tous les élèves au succès sous peine d'être « socialement sélective » ? Aucune sélection, naturelle ou délibérée, n'est-elle vraiment admissible dans la société ? L'auteur du *Contrat Social* n'a pas la naïveté de le croire. Bien que naissant théoriquement égaux en droit, les enfants sont en effet « inégaux en force ou en génie », comme l'écrivait autrefois notre grand bourgeois de

(Suite de la page 5.)

En plus, le système se met en place en douce. C'est un C.P.E. rampant. Les consignes envoyées aux organismes consulaires ne sont pas disponibles officiellement. Mais le résultat est déjà là : en décembre prochain [2006, NDLR], 27 C.E.F. seront installés un peu partout dans le monde. Des refus de visas ont déjà été signalés en Colombie, en Chine, en Corée, en Afrique du Sud. Bientôt, ce sera le tour de l'Amérique du Nord, ce qui entraînera la fermeture des écoles de FLE sur le territoire français et enverra au chômage au moins 10 000 personnes. Sans compter les retombées indirectes dans les secteurs de l'hôtellerie, du transport, etc. Les personnes qui s'offrent un stage en France ne font pas vivre uniquement des écoles, elles dépensent beaucoup à côté. Et puis, pour peu qu'elles aient échappé aux vicissitudes des grèves, elles sont nos meilleurs ambassadeurs auprès de leurs familles et de leurs amis.

Avec la mise en place des C.E.F., la France renonce à ce que le français soit un facteur d'attractivité. Allons-nous l'accepter ?

Patrick DE BOUTER

Genève : « Je terminerai ce chapitre et ce livre par une remarque qui doit servir de base à tout le système social ; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit. » (*Du Contrat Social*, fin du Livre I).

Il y aura toujours des différences environnementales, génétiques et psychologiques faisant qu'avec la même égalité des chances sur la ligne de départ (le « pacte fondamental » de la démocratie dont rêvait Rousseau et que nous avons maintenant), la course d'escalade à la promotion sociale verra toujours quelqu'un arriver avant ou après un autre ! Il faut donc admettre qu'il existe, dans ce cadre d'égalité, des droits à gagner et aussi des droits à perdre : cette sélection naturelle des individus est la conséquence logique de leur liberté, autant revendiquée que leur égalité mais modulant celle-ci.

Quant aux méthodes pour faire des « princes », Rousseau préfère que l'on

enseigne l'obéissance plutôt que l'autorité : « On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enseigner aux jeunes princes l'art de régner ; il ne paraît pas que cette éducation leur profite. On ferait mieux de commencer par leur enseigner l'art d'obéir. » (*Du Contrat Social*, Livre VI). Émile est certes éduqué en mode constructiviste dans ses toutes premières années : « Autant que possible, conduisez l'enfant jusqu'à sa douzième année sans qu'il puisse distinguer sa main droite de sa main gauche. Ses yeux s'ouvriront d'autant plus vite à la raison, lorsque le temps sera venu ! Laissez-le grandir sans préjugés, sans habitudes et sans connaissances ! » ; mais en mode directif dès qu'il mûrit un peu : « Savez-vous quel est le plus sûr moyen de rendre votre enfant misérable, c'est de l'accoutumer à tout obtenir... » et « Mettez votre élève à sa place ; qu'il sache qu'il est faible et que vous êtes fort ».

Puisse cette rapide relecture d'un des fondateurs de notre République nous aider à concilier l'inévitable sélection naturelle avec la justice démocratique en trouvant des adaptations réalistes aux besoins réels de la société actuelle.

Denis BLOUD

Cacophonie à l'Éducation nationale

Dans les deux dernières livraisons de *Lettre(s)*, le docteur Wettstein-Badour a montré que la réforme du ministre de l'Éducation nationale visant à imposer l'usage de la méthode dite *alphabétique* pour l'apprentissage de la lecture était un mythe.

La mise en place de cette réforme, mal définie, a suscité des déclarations contradictoires et des débats qui, s'ils ont eu au moins le mérite de rompre le ronron habituel, n'en sont pas moins confus.

Interpellés par les parents, des enseignants retrouvent ainsi les gestes de madame Borel-Maisonny qu'ils honnissaient auparavant ! La confusion qui règne toutefois dans l'Éducation nationale provoque, sur le terrain, des troubles et des tensions préjudiciables au bon fonctionnement de l'école.

Pour tenter d'en sortir, le docteur Wettstein-Badour a diffusé de nouveaux documents démontrant la supériorité de la méthode alphabétique. Elle a étudié, en particulier, une démonstration expérimentale effectuée pendant sept ans en Écosse, qui confirme les données de la recherche scientifique dans les domaines de la neurologie cognitive et de la vision rapprochée.

Elle a ainsi contesté les conclusions de certains chercheurs qui se sont adressés au ministre et, à son tour, elle a envoyé une lettre ouverte à monsieur de Robien.

Le combat continue.

G. D.

Le grand retour de l'abbé Raynal

UN ÉVÉNEMENT MAJEUR DE L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

La réédition de *l'Histoire des deux Indes* constitue un événement majeur de l'actualité littéraire. Elle vient à la fois combler une lacune et réparer une injustice de deux siècles. *L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* de l'abbé Guillaume-Thomas Raynal, malgré ses trois éditions successives publiées en 1770, en 1774 et en 1780, tour à tour frappée par la censure, condamnée par le Parlement et brûlée en place publique par la main du bourreau, sera interdite aux lecteurs du vivant de son auteur. Après sa mort, l'œuvre, connue et redoutée pour sa hardiesse, sera volontairement maintenue dans l'oubli et redonnée au public sous une forme expurgée en 1820.

Celui auquel les contemporains ont reconnu sans conteste un demi-siècle durant de renommée internationale reste encore méconnu du grand public, alors que la portée de son œuvre universelle paraît aujourd'hui d'une étonnante modernité. Lire *l'Histoire des deux Indes*, ce n'est pas seulement ouvrir les yeux sur le XVIII^e siècle, c'est appréhender un univers qui commence avec la découverte du Nouveau Monde et nous conduit jusqu'à l'actualité la plus contemporaine. C'est aussi se souvenir d'événements parfois oubliés qui ponctuent l'histoire du monde et dont les conséquences trop souvent ignorées ont des répercussions jusqu'à nos jours : 1598, édit de Nantes ; 1685, révocation de l'édit de Nantes ; 1776, déclaration d'Indépendance des États-Unis ; 1789, Révolution française ; 1791, abolition de l'esclavage ; 1948, déclaration universelle des Droits de l'Homme...

Une parution récente de *L'observateur de l'OCDE*, datée de novembre 2001, sous la plume d'Emma Rothschild, directrice du *Centre for History and Economics* de l'université de Cambridge (« La politique de la mondialisation version 1773 »), vient nous rappeler que les premières lignes de *l'Histoire des deux Indes* de Raynal posent le postulat de la mondialisation :

« Il n'y a point eu d'événement aussi intéressant pour l'espèce humaine en général, et pour les peuples de l'Europe en particulier, que la découverte du Nouveau Monde et le passage aux Indes par le cap

de Bonne-Espérance. Alors a commencé une révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie et le gouvernement de tous les peuples. C'est à ce moment que les hommes des contrées les plus éloignées se



L'abbé Guillaume Thomas Raynal
(1713 - 1796)

sont devenus nécessaires : les productions des climats placés sous l'équateur se consomment dans les climats voisins du pôle ; l'industrie du nord est transportée au sud ; les étoffes de l'orient habitent l'occident, et partout les hommes se sont communiqué leurs opinions, leurs lois, leurs usages, leurs remèdes, leurs maladies, leurs vertus et leurs vices. Tout est changé et doit changer encore... » (*Histoire des deux Indes*, T. I).

EN 1791, Raynal adresse une lettre à l'Assemblée nationale dans laquelle il revient sur le contenu de son livre et où il critique la Révolution : « ... j'ai parlé aux rois de leurs devoirs, souffrez qu'aujourd'hui je parle au peuple de ses erreurs. »

Dénigré par le nouveau régime à la suite de sa prise de position et copieusement insulté dans les feuilles révolutionnaires, lui et son œuvre resteront ignorés à partir de cette date.

UNE DES ŒUVRES LES PLUS IMPORTANTES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Plus de 200 ans après sa parution, l'une des œuvres les plus importantes de la littérature française sort enfin de l'oubli pour trouver sa juste place au côté des œuvres de Voltaire et de Rousseau. Pour la première fois, *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* apparaît au public dans sa version originale et dans son intégralité, telle qu'elle fut publiée par Raynal en 1780.

L'amateur de livres et de belles lettres sera enfin consolé, le curieux y fera des découvertes, le politicien y trouvera des repères, l'historien y découvrira la marche du monde, le philosophe y relèvera des pensées utiles, le négociant y lira son histoire et le voyageur y retrouvera la description originelle de toutes les contrées de la terre. Le chercheur possèdera enfin son instrument de travail, à l'heure où, sur tous les continents, la critique contemporaine commence à s'intéresser à « l'abbé du Nouveau Monde » et à son *Histoire des deux Indes*, qualifiée naguère par Michelet de « bible des deux mondes ».

La Harpe, le premier, relèvera l'attrait de *l'Histoire des deux Indes* :

« La plus intéressante de toutes les nouveautés qui paraissent en ce moment est sans contredit la nouvelle édition de *l'Histoire philosophique et politique* du commerce des européens dans les deux Indes (sic) en 7 volumes in 8°, ouvrage attribué à l'abbé Raynal qu'il n'avoue pas publiquement parce qu'il serait encore plus hardi de l'avouer que de l'avoir fait, mais dont il ne se défend pas dans les sociétés assez sûres pour y permettre à l'homme propre de jouir de ses succès, et le livre en a beaucoup. Je ne sais si vous connaissez la première édition : elle était informe et chargée de fautes d'impressions choquantes et innombrables qui pourtant n'empêchèrent pas l'ouvrage de réussir. On en a fait dans l'Europe plus de 40 contre-façons. Il avait de quoi plaire à beaucoup de lecteurs, il offre aux politiques des vues et des spéculations sur les gouvernements du monde, aux commerçants des calculs et des faits, aux philosophes des principes de tolérance et la haine la plus décidée pour la tyrannie, le fanatisme et la superstition, aux femmes des morceaux agréables dans un

(Suite en page 12.)

(Suite de la page 11.)

goût romanesque, surtout l'adoration la plus passionnée et l'enthousiasme de leurs attraits ». J.-F. La Harpe, *Correspondance littéraire*, mai 1774.

LE LIVRE QUI FAIT NAÎTRE LES BRUTUS

Mais, derrière la séduction de cette vaste encyclopédie du monde colonial, où le souci du détail le dispute à l'éloquence, le livre se révèle comme une redoutable machine de guerre contre le pouvoir établi. Pour cela, Raynal retient de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert l'idée d'œuvre collective et n'hésite pas à mettre à contribution pour son gigantesque projet un grand nombre d'esprits éclairés de ses amis, parmi lesquels d'Holbach, Pechméja, Deleyre, Naigeon, ainsi que Diderot, à qui l'on prête une part importante dans la rédaction de l'ouvrage, ce dernier, voyant dans *l'Histoire des deux Indes* – ouvrage qu'il ne pouvait signer – un véhicule pour ses idées.

Raynal ajoute à cette panoplie de chef d'orchestre la compilation qu'il a auparavant pratiquée. Aussi, utilise-t-il les meilleurs livres de l'époque, parmi ceux de Mercier, Paüw, Charlevoix et bien d'autres pour agrémenter son récit et donner plus de véracité à ses descriptions. Mais surtout, Raynal sait éviter de l'*Encyclopédie* tous les travers. L'*Histoire des deux Indes* se présente comme une aventure romanesque et s'éloigne de la forme docte et sérieuse, parfois ardue, de son modèle. Aux nombreux volumes (17 de texte, 11 de planches) et au grand format, Raynal préfère un ouvrage de 6 volumes (qui deviendront 10) au format plus réduit (8° ou 12°), pratique et maniable. Son coût s'en trouve diminué et le met à la portée du plus grand nombre. L'impact de l'ouvrage sera sans égal au point de le faire qualifier par Diderot de « livre qui fait naître les Brutus ». Avec lui, de nombreux témoignages concordent :

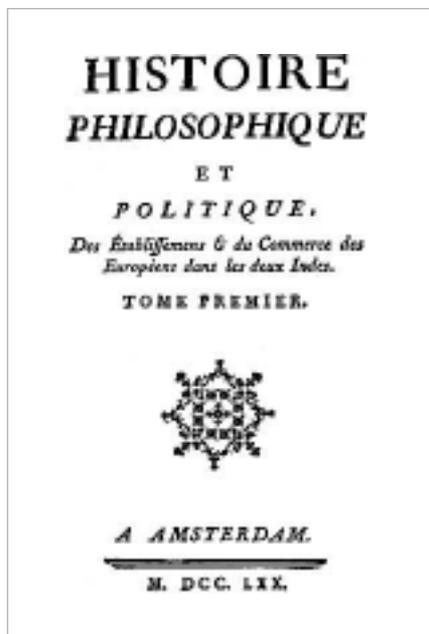
« L'*Histoire philosophique* était alors un objet d'enthousiasme général ; ce n'était pas seulement le mérite réel de cet important ouvrage que l'on admirait, c'étaient les déclamations les plus violentes qu'on y trouvait contre l'esclavage des nègres. L'auteur ne se bornait pas d'y parler avec éloquence contre une oppression si injuste... il provoquait en quelque sorte ces nègres infortunés à une vengeance. » Ségur, *Mémoires* (Paris, 1824).

« Ce que la morale avait jusqu'ici enseigné aux hommes, il [Raynal] le commanda, et son impérieuse éloquence fut écoutée... Raynal donna enfin aux deux mondes le livre où sont pesés les crimes de l'un et les malheurs de l'autre. C'est là que les puissances de l'Europe sont appelées tour à tour au tribunal de l'humanité pour y frémir des barbaries exercées en Amérique ; au tribunal de la philosophie pour y rougir des préjugés qu'elles laissent

encore aux nations ; au tribunal de la politique pour y entendre les véritables intérêts fondés sur le bonheur des peuples. » Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française* (Paris, 1784).

« Tout auteur qui n'a point de naturel, n'aura jamais le suffrage de la multitude. Un bon style, comme celui de J.-J. Rousseau et de l'abbé Raynal, mâle, clair, ferme et simple, est semblable à la baguette de Moïse changée en serpent. Ce style dévore et anéantit tous les styles inférieurs, ainsi que le serpent dévora les couleuvres égyptiennes. » L.-S. Mercier, *Tableau de Paris*, (Paris, 1994).

« Ce livre semble écrit sur la brèche ; il y règne une fougue de style qui annonce l'approche des révolutions ; c'est un



dernier défi lancé avant le combat. Il nous reste donc à voir les combattants à l'œuvre ; œuvre sublime et convulsive où tout devint instrument de destruction et de guerre ; où la philosophie elle-même crut devoir recourir à la hache pour débayer le terrain sur lequel nos enfants seront appelés à bâtir. » A.-J. Blanqui, *Histoire de l'économie politique en Europe : depuis les anciens jusqu'à nos jours* (Paris, 1860).

UNE INFLUENCE CONSIDÉRABLE À TRAVERS LES SIÈCLES

Jouissant de l'attrait de la chose interdite et de la publicité importante qui en sera donnée, le livre aura paradoxalement une diffusion sans égale et un grand nombre de lecteurs sur tous les continents, au point de devenir un des *best-sellers* de son siècle. Relégué dans une multitude de bibliothèques et cabinets de lectures à travers le monde par le nombre considérable d'éditions interdites et contrefaites, le livre jouira d'une influence immense à travers les siècles :

« J'ai parfait bien des idées grâce à lui », dira Goethe de Raynal, ajoutant à propos de l'*Histoire philosophique et politique* : « nous venons de fonder une société qui se réunira trois fois par semaine afin de la lire. Nous prenons les cartes à l'appui, et chacun contribuera sa part en explications pour les dames. »

« Sais-tu, affirmait Mirabeau, que cinq ou six tragédies de Voltaire, une partie de sa *Henriade*, l'Esprit des lois, l'*Histoire naturelle de Buffon*, celle des deux Indes de Raynal, et *Émile*, sont les titres dont nous nous enorgueillerons envers la postérité ?... » H.-G. Riqueti, comte de Mirabeau, *Lettres originales de Mirabeau : écrites du donjon de Vincennes...* (Londres, 1792).

Mais qui se souvient encore que Raynal inspira Goethe, Mirabeau, Condorcet, Bonaparte, Toussaint Louverture, Young, Crèvecoeur, Jefferson, madame de Staël, Chateaubriand, le sculpteur Lavater, le savant Lalande, l'architecte Adrien Paris ou encore le baron Montyon, dont le nom reste aujourd'hui attaché à plusieurs prix prestigieux fondés à l'Académie française !...

Bible des mondes sous l'Ancien Régime, cette œuvre, qui accompagne la Révolution américaine et précède la Révolution française, surprend aujourd'hui par son étonnante modernité. Elle ouvre nos yeux sur la dimension historique des relations entre l'Amérique et le vieux continent, éclaire le phénomène de la mondialisation – décrit il y a plus de 200 ans – et nous ramène aux textes fondateurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et de la lutte contre l'esclavage.

Pour accompagner cet événement, le colloque « Raynal et ses réseaux » vient nous éclairer sur cette œuvre encyclopédique, politique et polémique, qui est le résultat d'une des plus importantes entreprises éditoriales du XVIII^e siècle. Son succès sans précédent repose sur le génie de Raynal, qui sut rassembler une multitude de collaborateurs par l'articulation de multiples réseaux.

L'exposition itinérante « Sur les pas de l'abbé Raynal », placée sous le patronage de l'Unesco et présentée à cette occasion, est d'ores et déjà programmée sur plusieurs continents.

Gilles BANCAREL

L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, de l'abbé Guillaume-Thomas Raynal, Paris, La Bibliothèque des Introuvables, 2006. 10 vol., 5000 p., 320 euros / 2099,06 francs.

Raynal ou le devoir de vérité, Paris, Champion, 2004, (Les dix-huitièmes siècles n° 87), 652 p. (bibliogr. p. 559-616).

Le français au siècle des Lumières

LE XVIII^E SIÈCLE, celui des Lumières, il n'existe pas d'organisation internationale de la francophonie. Ce mot même y a-t-il cours ? En tout cas, les lettrés de bien des pays connaissent, apprécient et défendent le français, langue de la culture et de la diplomatie. Les écrivains, les artistes et les hommes d'État y excellent au plus haut niveau de l'Europe, qui compte tant dans le monde d'alors.

Frédéric II le Grand, roi de Prusse, fin connaisseur de la langue de Molière, débat au château de Sans-Souci avec Voltaire. À Saint-

Pétersbourg, la Grande Catherine entretient une correspondance régulière avec l'illustre penseur de Ferney et propose à d'Alembert la charge de précepteur du prince impérial. Son cousin, Gustave III de Suède, n'est pas en reste : son talent d'épistolier en langue française rend Diderot admiratif. Toute une aristocratie – autant de cœur que de cour, et en dépit des affrontements militaires – se retrouve communier avec les philosophes de ce royaume de France qui est déjà une république des Belles-Lettres.

Marc Fumaroli, de l'Académie française,

rassemble dans son ouvrage *Quand l'Europe parlait français*, paru aux Éditions de Fallois, des documents passionnants dont chacun, avec sa valeur et son originalité, est un témoignage de l'engouement francophone, et souvent francophile, qu'ont suscité les Lumières. (Rappelons que l'auteur, avant d'accéder au Quai-Conti, avait accepté de figurer parmi les premiers membres du comité d'honneur de notre Asselaf naissante.)

E. S.

Extrait de la lettre que Frédéric II a envoyée de Remusberg, le 6 mars 1737, à Voltaire :

Monsieur,

J'ai été agréablement surpris par les vers que vous avez bien voulu m'adresser. Ils sont dignes de l'auteur. Le sujet le plus stérile devient fécond entre vos mains. Vous parlez de moi et je ne me reconnais plus. Tout ce que vous touchez se convertit en or.

Mon nom sera connu par tes fameux écrits.
Des temps injurieux affrontant les mépris
Je renaîtrai sans cesse, autant que tes ouvrages,
Triomphant de l'envie, iront d'âges en âges
De la postérité recueillir les suffrages
Et feront en tout temps le charme des esprits...
De tes vers immortels un pied, un hémistiche,
Où tu places mon nom comme un saint dans sa niche,
Me fait participer à l'immortalité
Que le nom de Voltaire avait seul méritée.

Qui saurait qu'Alexandre le Grand exista jadis, si Quinte Curce et quelques fameux historiens n'eussent pris soin de nous transmettre l'histoire de sa vie ? Le vaillant Achille et le sage Nestor n'auraient-ils pas échappé à l'oubli des temps sans Homère qui les célébra ? Je ne suis pas, je vous assure, ni une espèce ni un candidat de grand homme. Je ne suis qu'un simple individu qui n'est connu que d'une petite partie du continent et dont le nom, selon toutes les apparences, ne servira jamais qu'à décorer quelque arbre de généalogie, pour tomber ensuite dans l'obscurité et dans l'oubli. Je suis surpris de mon imprudence lorsque je fais réflexion sur ce que je vous adresse des vers. Je désapprouve ma témérité dans le temps que je tombe dans la même faute. Despréaux dit qu'

Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
À l'instinct qui le guide obéit sans murmure,

Ne va point follement, de sa bizarre voix,
Défier aux chansons les oiseaux des bois.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir être mon maître en fait de poésie, comme vous le pouvez être en tout. Vous ne trouverez jamais de disciple plus docile que je serai. Bien loin de m'offenser de vos corrections, je les prendrai comme les marques les plus certaines de l'amitié que vous avez pour moi.

Un entier loisir m'a donné le temps de m'occuper à la science qui me plaît. Je tâche de profiter de cette oisiveté et de la rendre utile, en m'appliquant à l'étude de la philosophie, de l'histoire, et en m'amusant avec la poésie et la musique. Je vis à présent comme homme et je trouve cette vie infiniment préférable à la majestueuse gravité et à la tyrannique contrainte des cours. Je n'aime pas un genre de vie mesuré à la toise. Il n'y a que la liberté qui ait des appas pour moi. [...]

Puissiez-vous jouir à Cirey de tous les agréments de la vie ! Votre bonheur n'égalera jamais les vœux que je fais pour vous, ni ce que vous méritez. Marquez, je vous prie, à Madame la marquise du Châtelet qu'il n'y a qu'elle seule à qui je puisse me résoudre de céder M. de Voltaire, comme il n'y a qu'une seule qui soit digne de vous posséder.

Quand même Cirey serait à l'autre bout du monde, je ne renonce pas à la satisfaction de m'y rendre un jour. On a vu des rois voyager pour de moindres sujets, et je vous assure que ma curiosité égale l'estime que j'ai pour vous. Est-il étonnant que je désire voir l'homme le plus digne de l'immortalité et qui la tient de lui-même ? Je suis, avec toute l'estime imaginable, Monsieur, votre très affectueux ami.

Frédéric



Franglophones, encore un effort !

LA DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE passe par son illustration ; le programme ne date pas d'aujourd'hui, et ce que Du Bellay accomplit en son temps, nous pouvons et devons le perpétuer. La richesse, la diversité et l'expressivité du français, admettons-le, sont dues au moins en partie à sa perméabilité aux langues étrangères, et singulièrement à l'anglais – cela non plus ne date pas d'aujourd'hui.

Rappelons-nous que si le français vient globalement du latin (du latin populaire, lui-même bien mêlé), une forte minorité de mots sont d'origine germanique, italienne, arabe, anglaise... De la langue anglaise viennent des termes aussi courants que (au hasard et dans le désordre) *chèque*, *vitamine*, *autocar*, *bébé*, *firme*, *bifteck*, *sinécure*, *station service*, *bol*, *paquebot*, *visualiser*, *redingote*, *snob*... Et n'oublions pas les va-et-vient entre les deux langues, dont certains sont bien connus : *tunnel* (qui, venant des *tonneau / tonnelle* français, est passé par l'anglais pour revenir au français) ; *tennis* (mot anglais issu de l'impératif français *tenez*) ; *ajourner* (de l'anglais d'origine française *to adjourn*) ; *rosbif* (de *beuf rôti* – *rostité* en ancien français) ; *flirter* (*flirt* venant de *fleurette*, celle que l'on conte) ; *management* (issu de l'ancien français), et, évidemment, *e-mail* (*mail* venant de la *malle-poste*)...

Laissons de côté ces aspects historiques, que les connaisseurs compléteront aisément et abondamment, pour reconnaître que les écrivains contribuent à un enrichissement, à une diversification que la notion moderne de francophonie ne peut que confirmer et renforcer. Peut-on encore défendre la langue française ? N'en doutons pas. Mais cela ne se fera pas en piquant des colères aussi néfastes (pour la santé) que vaines (pour ladite défense) contre les méchants Anglo-Américains qui veulent nous imposer leur loi, ou contre les vilains Franco-Franglophones qui dépassent les normes strictes de l'idiome académique. Chacun sachant que de nos jours la vie des pays anciens ne peut se passer de la vigueur de l'immigration, intéressons-nous au concept de « naturalisation » ou de « francisation » des mots anglais, que Baudelaire ne s'est même pas donné la peine de mettre en pratique, tant le « spleen » doit correspondre tel quel à un état d'esprit international. N'y cédon pas, et considérons

l'inventivité, par exemple, d'un Marcel Aymé, qui n'a pas hésité à intituler un de ses romans *Travelingue*, ou d'un Raymond Queneau qui, en éminent angliciste, s'en est donné à cœur joie avec ses *coquetèle*, *ouisqui*, *bouledoseur*, *cloune*, *niqueurzes*, *bicause*, *nokaoute*, *quidnappeurs* (ou *guidenappeurs*), *bloudjinnzes*, *apibeursdè touillou*, *gueurle*, *clagueson*, *coboille*, *glasse*, *cornède bif*, *bâille-naïte*...

Et ce petit dialogue des *Fleurs bleues*, n'est-ce pas du français ?

« Il y avait un campeur mâle et un campeur femelle.

– *Esquiouze euss, dit le campeur mâle, mà wie sind lost.*

– *Bon début, réplique Cidrolin.*

– *Capito ? Egarrirtes... lostes.*

– *Triste sort.*

– *Campigne ? Lontano ? Euss... smarriti...*

– *Il cause bien, murmura Cidrolin, mais parle-t-il l'européen vernaculaire ou le néobabélien ? »*

Du français international, sans doute, mais compréhensible tout de même, et si pittoresque... Et peut-on résister à la tentation de reproduire ici celui des *Exercices de style* qui s'intitule « Anglicismes » ?

« *Un dai vers middai, je tèque le beusse et je sie un jeugne manne avec un grète nèque et un hatte avec une quainnde de lèsse tressés. Soudainement ce jeugne manne bi-queumze*

Bleu de Gênes

Savons-nous que le fameux pantalon « *blue jean(s)* » porte un nom d'origine française ? C'est en effet la déformation de « bleu de Gênes », c'est-à-dire un bleu de travail teint à la façon de la ville italienne de Gênes dont c'était autrefois la spécialité. Les tentatives de francisation comme « pantalon de coutil bleu » n'ont – quelle surprise ! – pas survécu. Avouons que « j'enfile négligemment mon bleu de Gênes » ou « son bleu de Gênes la moulaît parfaitement » fait tout de suite beaucoup plus chic !

Le *denim* vient, par un procédé étymologique analogue, de la ville de Nîmes ».

Ph. L.

crézé et acquiouse un respectable seur de lui trider sur les tosses. Puis il reunna vers un site eunoccupé.

A une lète aoure je le sie égaine ; il vouoquait eupe et daoune devant la Ceinte Lazare stécheunne. Un beau lui guivait un advice à propos de beutone. »

Evidemment, ces triturations sont celles d'un écrivain, qui conçoit la langue comme un instrument de créations aussi poétiques que ludiques ; c'est ce que font, moins systématiquement mais tout aussi sérieusement, dans une pure tradition céline-quenienne, des écrivains (parmi un grand nombre) aussi différents que Daniel Pennac et Pierre Autin-Grenier (qui n'hésite pas à envoyer des « émiles » aussi facilement qu'on pourrait envoyer des « himèles » ou des « y-mêle(s) »). Alors, pourquoi ne pas s'inspirer de ces triturations pour « naturaliser », « assimiler », « intégrer » des mots qui, dans ces conditions, ne seraient pas considérés comme des intrus ou des envahisseurs, mais comme des amis venus nous prêter main-forte ? Une immigration maîtrisée, en quelque sorte. Si les Anglo-Américains veulent nous envoyer leurs enfants, accueillons-les, adoptons-les, faisons-en de bons petits franco-phones.

Dans le même ordre d'idées, on peut se référer à Gaston Miron, que l'on ne risque pas de soupçonner de vouloir saboter la langue française. Pour lui, la langue « n'évolue pas par son propre dynamisme interne » ; se plaçant dans la situation du bilinguisme propre au Québec (mais cette situation, tout bien réfléchi, est celle de la plupart des francophones, y compris, par les temps qui courent, des hexagonaux), voici ce qu'il écrivait dans *Décoloniser la langue* (1972) :

« *Il serait étonnant que la langue ne subisse pas d'influences déformantes. Mais, dans l'ouvert et le fermé d'une langue, les facteurs de résistance, de rejet, d'assimilation ne sont pas négligeables. Celui qui dit : "Mon dome light est locké" ou "Y a eu un storm hier" ou "Le dispatcher m'a donné ma slip pour aller gaser" parle québécois, la phrase demeure fidèle au système de la langue, on ne constate qu'une insuffisance de vocabulaire qui s'explique sociologiquement. Ce genre de frotte-*

« Smileys » ou émoticônes

L'INFORMATIQUE ET INTERNET sont des inventions américaines et il n'est donc pas étonnant que le langage qu'elles ont engendré soit de l'anglo-américain. La plupart des programmes sont établis en anglais. Beaucoup ne sont pas traduits et beaucoup d'autres le sont incomplètement : il y subsiste des mots et des choix en anglais, parfois des explications et des mises à jour uniquement en anglais.

Pour être « in », pour paraître « branché », pour se montrer à la page dans un monde dominé par cette « technologie », les internautes de langue française donnent souvent la préférence aux appellations anglaises. Les vocables français ont ainsi bien de la peine à s'imposer dans le cyberspace francophone et même à s'y faire une petite place.

« SMILEYS »...

Ainsi en va-t-il des « smileys » (« souriants » ; de l'angl. *to smile*, sourire). Il s'agit de petites représentations stylisées de visages exprimant des sentiments ou des caractères physiques particuliers et utilisées pour illustrer ou agrémenter la correspondance électronique ou téléphonique.

Ils sont réalisés à l'aide de trois ou quatre touches du clavier : un chiffre, 8 ; quelques lettres, c, o, x, D, O, P ; mais surtout des signes et symboles : le *deux points* (les yeux), le *point virgule* (un œil ouvert et un fermé), l'*apostrophe* (pli sous l'œil), le *tiret* (le nez), une *parenthèse* (la bouche), le *tilde* (une larme, une goutte),

l'*infini*, l'*intégrale*, l'*arobase*, le *pourcentage*, les *crochets*, les *accolades* (une moustache, les bras), les *barres obliques* et *verticales*...

Les « smileys » doivent se regarder et s'interpréter la tête penchée vers la gauche.

C'est un des plus fréquents et des plus faciles à composer et à comprendre qui a donné son nom au genre : deux points, tiret et parenthèse fermante = visage souriant.

Le succès et la multiplication des compositions ont rendu le terme anglais à la fois inadéquat (le remplacement de la parenthèse fermante par une ouvrante symbolise un visage mécontent) et trop peu général.

Par ailleurs, certains logiciels remplacent automatiquement les quelques groupes de caractères les plus fréquemment frappés au clavier par une petite image unique, cette fois verticale.

Enfin, il est possible de trouver sur la Toile des sites proposant un choix beaucoup plus grand de ces graphismes, faciles à télécharger et le plus souvent gratuits.

... OU UN NOM FRANÇAIS ?

La recommandation officielle française est *frimousse* et la québécoise est *binette* (Petit Larousse illustré, 2005). Si ces termes ont les qualités d'être brefs, d'être génériques et surtout d'être des mots existants (du langage familier), il faut reconnaître qu'aucun des deux ne s'est encore vraiment imposé.

Pour les Éditions Atlas, de Paris et Lausanne, « Ces expressions sont appelées *Smiley* ou *émoticons* en français (pour icônes d'émotion). On se sert d'émoticons pour remplacer les intonations de la voix et permettre ainsi d'exprimer la colère, la tristesse, le bonheur ou la faim par exemple » (*Encyclopédie générale « J'apprends la micro »*, 1998, fiche *Internet, Courrier électronique, Envoyer et recevoir des messages*, v°). Toutefois, cet éditeur continue de privilégier le nom anglais, puisqu'il a diffusé, en 2005, un dépliant contenant un *Petit Dictionnaire des Smileys*.

Aux éditions First Interactive, de Paris, « Pour que vous puissiez mettre de l'expression dans vos missives, on a créé les *smileys* (appelés aussi *émoticônes* ou *émoticons*, contraction de *emotion icons*) qui servent, en quelque sorte, à marquer l'intonation d'une phrase. » (A. Rathbone et J. Levine, *Windows XP et Internet pour les nuls*, 2006, p. 443). Les deux derniers mots sont bien longs (cinq syllabes), mais le premier est effectivement celui qui est le plus répandu et connu chez nous après *smiley*, et le second celui à partir duquel on peut faire les recherches les plus fructueuses sur le Web.

« On les appelle parfois en français des *souriards* (les Canadiens disent souriants), pour marquer le côté ironique attaché à leur interprétation » (*ibidem*).

Smiley est aussi « parfois traduit en français par [...] "trombine". » (*id.*, p. 626).

Enfin, nous avons encore entendu parler de *risette*.

CONCLUSION

Il existe donc au moins six équivalents français et trois variantes pour *smiley*, soit, dans l'ordre alphabétique : *binette*, *émoticon*, *émoticon*, *émoticône*, *frimousse*, *risette*, *souriant*, *souriard* et *trombine*. On ne peut que regretter que les francophones ne soient pas plus d'accord entre eux.

Pour notre part, nous aimons beaucoup *frimousse*, mais *smiley* et *émoticône* sont beaucoup plus répandus et ont plus de chance d'être compris. La raison d'être du langage étant précisément de se faire comprendre, chacun choisira donc en fonction de son interlocuteur.



ment, de contact avec l'autre langue, est assez superficiel. Ça ne va pas plus loin que l'emprunt lexical, souvent l'emprunt est transitoire ou assimilé. Ce qui est plus grave c'est une influence qui crée un type de symbiose subtile et pénétrante, et qui attaque le système syntaxique. Exemples : Ne dépassez pas quand arrêté, Saveur sans aucun doute, Pharmacie à prix coupés. Ce n'est pas, comme certains le prétendent, une langue nouvelle, ça. C'est la communication de l'autre dans nos signes ; la langue de l'autre informe notre langue de ses calques. Les chasseurs d'anglicismes lexicaux ne trouveront pas un traître mot d'anglais là-dedans ; pourtant c'est de l'anglais en français. La communication de notre langue dé-fonc-

tionne là-dedans sous l'effet du code de l'autre. Ça produit du non-sens, ou un sens autre que le sens que ça devrait produire. »

Puisque nous parlons tous le franglais (et aussi le frallemand, le fritalien, le frarabe, le frespagnol, etc.), évitons de tirer hostilement la langue aux autres (une langue bien chargée, dont la pureté est illusoire) ; nourrissons-la, en revanche, d'apports lexicaux nouveaux, laissons-la respirer au vent des horizons lointains, en faisant en sorte de préserver ses fonctions vitales.

C'est à ce prix qu'elle vivra.





Être et parler français

de Paul-Marie Coûteaux

LES OUVRAGES CONSACRÉS à la langue française se suivent et se ressemblent, peut-être parce que, obsédés par la recherche d'un consensus, ils n'osent concevoir la langue comme un instrument politique, au point qu'il paraît naturel de traiter longuement du français sans jamais traiter de la France... France à deux ou plusieurs vitesses, fractures sociales, évanescence de la légitimité politique, crise du cadre culturel et de la réponse à la mondialisation/américanisation du monde, violences communautaristes ; à toutes ces questions, il n'est qu'une seule réponse : la langue française, le dernier talisman.

Par la langue française, les Français ont un lien avec une histoire, avec une unité nationale ; par elle, sa diffusion internationale et la francophonie, ils ont toujours une voix audible dans le monde.

Aujourd'hui, la question du français est sur toutes les lèvres : exception culturelle, apprentissage de la lecture, enseignement des langues, refondation de l'école et du corpus classique, respect de la langue dans l'entreprise, capacité à nommer les choses et à dire le monde... Mais personne ne l'envisage dans sa dimension centrale : c'est l'être français tout entier qui tient aujourd'hui à sa langue. Tel est le défi qu'a relevé Paul-

(1) *Être et parler français*, Paul-Marie Coûteaux, Éd. Perrin, octobre 2006, 21 euros / 137,75 francs.

(2) *Cette France qu'on oublie d'aimer*, Andreï Makine, Éd. Flammarion, mars 2006, 111 p., 12 euros / 78,71 francs.

Marie Coûteaux : penser la langue globalement, c'est-à-dire en politique. (1)

*



Cette France qu'on oublie d'aimer

d'Andreï Makine

SIGNE DES TEMPS ? Le très placide Andreï Makine vient de faire paraître ce court pamphlet. Il y dit tout le mal qu'il pense de ce perpétuel auto-dénigrement de notre pays. Après Max Gallo et son *Fier d'être français*, voici un nouveau sursaut pour défendre le pays des Lumières. Chose assez paradoxale, ceux qui se préoccupent de la France aujourd'hui ne sont pas ses propres enfants mais ceux qu'elle a accueillis. Comme si cette adoption leur donnait une conscience plus aiguë de valeurs en perte, comme s'ils cherchaient à nous redonner le goût de notre pays. Makine, par exemple, n'accepte pas que l'on méprise la terre qui lui a permis de quitter l'URSS. Animé d'une passion très littéraire de la France, il ne peut comprendre que les autres migrants n'aient pas ce même amour, cette même vénération du pays de Voltaire. Il fustige les affres du présent et la sinistreuse ambiance. Les derniers événements dans les banlieues dépassent son entendement. En effet, pour ce Russe qui a choisi d'écrire en français, il ne fut pas aisé d'être accepté puis reconnu par ses pairs littéraires, mais il y est parvenu, animé qu'il était d'un profond désir d'intégration en France. Cette volonté, cette force du migrant, il ne comprend pas qu'elle ne soit pas partagée. Toutefois,

Cette France qu'on oublie d'aimer fourmille aussi de jolies pages – le pamphlétaire laissant la place au grand écrivain. Croquant certaines tournures bien françaises, dépeignant malicieusement les intellectuels français, Makine dit tout son amour de ce pays. Paraphrasant Racine, il nous répète : « *Si vous n'êtes français, soyez dignes de l'être* ». Au nom de cette francité, ces mots vont loin... (2)

*



La ferme aux professeurs

Journal d'un stagiaire

de François Vermorel

FRANÇOIS VERMOREL est né le 28 mars 1975, à Pontoise. Après des études de lettres classiques, il obtient le Capes et entre à l'Éducation nationale. Sa première affectation le conduit à Calais, en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

La ferme aux professeurs retrace son expérience à l'IUFM en tant que professeur stagiaire de lettres classiques. L'univers affolant et absurde dans lequel il a été plongé lui a inspiré ce livre, témoignage salutaire et ironique sur une institution à la dérive.

Ce journal d'un enseignant stagiaire n'est pas un essai et n'a pas la prétention d'apporter des solutions miraculeuses aux maux présents. François Vermorel relate des faits qu'il a vécus et subis ou

(3) *La ferme aux professeurs*, François Vermorel, Les Éditions de Paris-Max-Chaleil (54, rue des Saints-Pères, 75007 Paris), ISBN 2-8421-075-6, 2006, 13 euros / 85,27 francs.

qu'il a recueillis auprès de témoins directs et dignes de confiance. Il a fini par quitter l'Éducation nationale, dans des circonstances étonnantes qu'il rapporte dans son ouvrage.

Autant que le récit de deux années de vie, *La ferme aux professeurs* est un condensé stupéfiant des absurdités propres aux IUFM. Drôle, ironique, voire kafkaïen et surréaliste, son témoignage fait rire avant de consterner. (3)



Les écrivains francophones interprètes de l'Histoire

Entre filiation et dissidence

de Beïda Chikhi et Marc Quaghebeur

PAS DE COLLECTIVITÉS sans Histoire. Reste que certaines la subissent plus que d'autres ou en sont dépossédées.

C'est pourquoi les écrivains francophones n'en finissent pas d'interroger les conflits et les violences qui se déplacent souvent du champ de bataille réel vers celui, plus symbolique, de la langue et de ses usages culturels, politiques et esthétiques.

(4) *Les écrivains francophones interprètes de l'Histoire*, Beïda Chikhi et Marc Quaghebeur, Éditions P.I.E. Peter-Lang (1, av. Maurice, 1050 Bruxelles), ISBN 978-90-5201-038-0, 2006, 560 p., 43,50 euros / 285,34 francs.

(5) *Petit traité des finesses et des nouveaux tourments de la langue française*, Alain Bladuche-Delage, Éditions Bartillat, Paris, 2006, 249 p., 20 euros / 131,19 francs.

À la différence, apparente, de la France métropolitaine, les francophonies ne peuvent éluder les phénomènes du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Toutes ont à faire avec des historicités qu'elles ne peuvent pas mythifier en Histoire monumentale. Toutes se trouvent enfin dans une position d'autonomie très relative à l'égard du champ littéraire français.

Cela contraint à repenser certaines approches de la littérature, et notamment les simplifications culturelles induites par le schéma dominant des littératures dites nationales. C'est de ce tissage plus subtil que rend compte le sous-titre de ce volume « Entre filiation et dissidence ». Cette situation connaît trois grandes variations structurelles : filiation, écart et dissidence.

Les perspectives transversales de ce livre vont des Antilles à la Belgique, du Canada à la Suisse, de l'Algérie à la Guinée, de la Côte-d'Ivoire au Congo ou à Madagascar. Elles concernent aussi bien Bauchau que Poulin ou Djébar, Métellus, Glissant ou Rabearivelo. Elles préservent les historicités propres et les imaginaires de chacun, affirment la nécessité d'une Histoire substitutive dans laquelle auteur et lecteur sont condamnés à devenir des intellectuels responsables, et débouchent sur un autre rapport à la temporalité et à la langue.

Les responsables de la publication sont Beïda Chikhi, qui occupe actuellement la chaire d'Études francophones à l'université de Paris IV-Sorbonne, et Marc Quaghebeur, qui est directeur des Archives & Musée de la Littérature de Bruxelles. (4)



Petit traité des finesses et des nouveaux tourments de la langue française

d'Alain Bladuche-Delage

LA LANGUE FRANÇAISE est en pleine mutation. Alain Bladuche-Delage constate que, pour la première fois dans notre histoire linguistique depuis le XVII^e siècle, il n'y a plus de référence certaine, pas même le Dictionnaire de l'Académie française. Les divers dictionnaires se font concurrence et chacun donne sa propre façon de voir.

Ce petit traité fait l'inventaire d'un français en quête d'expressions nouvelles, qui adapte les mots aux exigences de la vie et à des sensations inédites. Les perceptions les plus récentes doivent trouver leur formulation. Comment se fait-il, par exemple, que l'effort qui tend à rendre visible le féminin n'aille pas jusqu'à la création d'un pronom masculin-féminin pluriel (« illes », « iles », « elles ») ?

Les tropes se multiplient (*Bercy refait ses comptes*, *l'Élysée discute...*), les emplois se chevauchent (*l'empire* et *l'emprise*, le *truchement* et *l'intermédiaire*, *l'évincement* et *l'éviction*, le *mental* et le *moral...*) ; des termes connus de tous, comme la *manivelle*, sortent peu à peu de l'usage ; des acceptions inconnues, des emplois improbables apparaissent partout : le *souci* devient un *problème*, le verbe *gérer* sert à tout, *rentrer* veut dire *entrer*, *réouvrir* concurrence *ouvrir*, etc.

Alain Bladuche-Delage dresse par petites touches un état des lieux du français en métamorphose permanente. Certaines expressions aujourd'hui controversées trouveront-elles demain leur place dans le « bon usage » ?

Alain Bladuche-Delage, spécialiste des questions de langue française à *La Croix* où il tient une rubrique, est l'auteur de *Langage en gage* (2000, Éditions HB) et *Ici ? ou là ?* (2003, Éditions Mots et C^{ie} / La Croix). (5)

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire des membres de notre association se tiendra

le vendredi 16 février 2007, à 17 h 30, au Centre d'étude et d'action sociale et culturelle (C.E.A.S.C.) « la Sourdière », 23, rue de la Sourdière, Paris-1^{er}, dans la salle du troisième étage.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du bureau de séance ;
2. Rapport moral ;
3. Rapport financier ;
4. Rapport de la commission de contrôle des comptes pour l'exercice 2005 ;
5. Quitus donné aux administrateurs ;
6. Désignation des membres de la commission de contrôle des comptes pour l'exercice 2006 ;
7. Élection de nouveaux administrateurs ;
8. Prévision d'activités pour l'Asselaf et questions diverses.

En cas d'empêchement de votre part, nous vous serions obligés de bien vouloir nous retourner, dûment complété, le pouvoir figurant ci-dessous, afin que l'assemblée du 16 février puisse valablement délibérer.

Dans le cas où cette assemblée ne serait pas en mesure de délibérer pour cause de quorum insuffisant, dès maintenant la date du vendredi 2 mars 2007 est retenue, à la même heure et au même endroit, pour une nouvelle assemblée générale qui, cette fois, pourra valablement se tenir quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Philippe de SAINT ROBERT,
président de l'Asselaf.

Les membres de l'Asselaf sont informés que si le quorum n'est pas réuni le vendredi 16 février 2007, il sera procédé, après la clôture formelle de l'assemblée générale ordinaire, à l'exposé des points de l'ordre du jour, et un échange de vues aussi large que possible interviendra. Ainsi, les adhérents présents auront la faculté, s'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer le vendredi 2 mars 2007, de laisser leurs instructions précises sur un pouvoir.



POUVOIR (à compléter ou recopier)

Je soussigné(e)
membre de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, donne pouvoir à M., Mme, Mlle
de me représenter à l'assemblée générale de l'Asselaf qui se tiendra le vendredi 16 février 2007, à 17 h 30, au Centre d'étude et d'action sociale et culturelle (C.E.A.S.C.) « la Sourdière », Paris-1^{er}, dans la salle du troisième étage ;
ainsi qu'à une éventuelle seconde assemblée, qui se tiendrait le vendredi 2 mars 2007 au cas où la première réunion n'aurait pu valablement avoir lieu ;
de prendre part à toute délibération et d'émettre tout vote dans l'assemblée dont il s'agit.

À, le, Signature :

N.B. - Après avoir rempli et signé ce pouvoir, dont la signature doit être précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », veuillez le retourner à l'Asselaf, 22, rue François-Miron, 75004, Paris.

Le signataire est informé que s'il fait retour de cette formule de pouvoir sans indication de mandataire, il sera émis en son nom un vote favorable sur les résolutions proposées par le conseil d'administration.

BA GATELLES & VURES

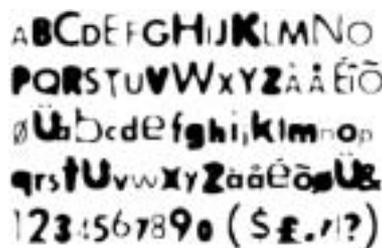
• Question : « Pourquoi dire “la direction d’EDF”, “un abonnement à GDF”, et non de l’EDF, au GDF ? » Réponse : « Ces établissements publics n’ont pas mis l’article dans leur raison sociale. » Re-question : « Alors, pourquoi dit-on “les États membres de l’ONU” et “les adhérents à la CGT”, dont la dénomination ne comporte pas non plus d’article ? » Re-réponse : « Euh... ! ».

• Rappel pour information de quelques mots ou expressions condamnés à leur origine et réhabilités... ou non par le bon ou le mauvais usage : *conséquent* (au sens d’*important*, noté mais « critiqué » chez Larousse et chez Robert, hélas ! employé partout) ; – *se rappeler de ce* [qu’il a fait], alors qu’on doit dire *se rappeler CE* [qu’il...]; on entend souvent : « je m’en rappelle », comme si *je me le rappelle* était trop littéraire, voire pédant... ; assimilation grammaticale avec *se souvenir* ; – deux formes absolument proscrites par Littré : 1° *sans que ne* ; il en exclut le *ne* explétif, qui, dans cette locution, connaît aujourd’hui une faveur extraordinaire ; 2° *actuel* précédant le substantif ; d’après le grand lexico-graphe, cet adjectif doit toujours venir derrière le nom ; or, il n’est parlé que de « l’actuel(le) candidat(e) », de « l’actuelle législation », etc. ; essayez, vous verrez que la langue est plus belle maniée selon Littré ; – *sur l’île*... Jusque voilà une dizaine d’années, on a toujours écrit « dans l’île » (de Java, de Jersey, etc.) ; *dans* a été banni au profit de *sur* ; il se pourrait que l’avion y fût pour quelque chose, car on y voit comme une image aérienne ; le terme est pourtant impropre, et dire (on l’a dit) que M. Jospin résida sur l’île de Ré est ridicule. En revanche, M. Castro a bien régné sur (l’île de) Cuba. Nuance !

• L’Internet Google a précisé, paraît-il, il y a quatre ans (en octobre 2002), que seul le masculin est correct pour désigner le « Timor oriental » ; dès 2001, le Petit Larousse lui octroyait la graphie régulière : Timor-Oriental, justifiée dorénavant par la géopolitique. Le nom indigène, officialisé par l’ONU, qui publie un timbre frappé du drapeau de cet ancien territoire portugais, est : « Timor-Leste » (*Fascination*, n° 10 ; ONU, Genève, mars 2006).

• La maison Agipa (étiquettes ; citation gracieuse !), sous le plastique transparent de ses pochettes, fait figurer l’indication « ouverture facile » en français et en anglais, et donne en outre la désignation « Étiquettes auto-adhésives » en français et en sept autres langues. Idem chez les multinationaux, qui d’ailleurs y gagnent : IBM, déclaration de garantie, onze langues ; Canon, guide Pixma, douze. Rappelons que la circulaire du 20 septembre 2001, qui autorisait la non-translation en français, fut annulée par le Conseil d’État le 30 juillet 2003.

• Criticus aurait, je pense, relevé une anomalie au moins probable dans cette phrase d’un très estimable publiciste : « ... c’est dans sa façon d’affirmer la prééminence de la microéconomie sur la macroéconomie [...] que la pensée de Schumpeter se révèle la plus actuelle. » Le journaliste veut-il dire que, de toutes les pensées qu’a cet économiste, celle-ci est la plus actuelle, la plus nouvelle ? Il semble bien que non, mais qu’il entende plutôt que c’est sur ce sujet précis qu’elle se révèle le plus actuelle, que, de l’actualité, c’est là qu’elle en révèle le plus. L’auteur a confondu « le plus » avec comparaison et « le plus » sans comparaison ;



exemple : Sarah Bernhardt, c’est dans *l’Aiglon* qu’elle fut la plus applaudie (dans ce rôle-là), et non la plus applaudie (de toute la distribution). Adolphe V. Thomas (Dict. des diffic. de la l. fr., Larousse) explique le mécanisme de cette confusion de façon lumineuse, mais ajoute avec clairovoyance : « La tendance actuelle est de s’affranchir de ces règles... que n’observaient d’ailleurs pas les classiques. » Autrement dit, Criticus, allez vous rhabiller ! Cependant, tout auteur soigneux y reviendra quand il y aura un risque réel de confusion.

• Récolté encore trois beaux « que ce que » attestant l’ignorance du bien-dire, ou son dédain. Les voici : 1° (7 sept. 2006) « ... un résultat encore plus serré [aux élections mexicaines] que ce que (*sic*) prévoiaient les sondages ». Une bonne plume eût écrit : « que ne le prévoiaient » ; – 2° (oct.) « *Opportunity* [nom d’un robot spatial] finira là une carrière déjà dix fois plus longue que ce qui (*sic*) était prévu. » Pour : « qu’il n’était prévu », ou tout simplement : « que prévu » ; – 3° (26 nov.) « ... aviaient dégagé plus de convergences que ce qu’ (*sic*) attendaient des acteurs unis par... ». Évidemment, « que n’en attendaient ». Je n’indique pas où j’ai pris ces exemples, mais je précise que c’est dans des publications d’excellent niveau.

• Concluons une fois de plus sur la féminisation. 1° Le classique se maintient : Céline H., ce jeune professeur (6 nov.) ; Mme Jean B., professeur honoraire (27 oct.) ; Anne-Marie H., scul-

teur (26 août) ; Simone G., pharmacien ; Agnès B., ingénieur (6 oct.) ; Marie-Thérèse L.-G., conservateur honoraire (30 sept.), etc. ; nombre de femmes professeurs et toutes les femmes docteurs ; « ... a estimé hier le chef de la diplomatie autrichienne, Ursula Plassnik. Elle n’a cependant pas précisé... » (14 nov. ; habilement, l’auteur a accordé le pronom avec le prénom de la diplomate) ; – 2° « moderne » : Catherine P., une chef de la station (4 oct.) ; Marie-Simone E., professeur agrégée de philosophie, ancienne présidente de (14 oct.) ; les féminins « présidente », « députée » et « professeure » figurent plusieurs fois dans notre liste, où le plus osé est atteint avec une « Mamie dealeuse » qui, relate un journal populaire (15 sept.), fut arrêtée par la brigade des stupéfiants ! ; – 3° hybride (ou éclectique ?) : un commandant des forces spéciales afghanes et une chef local étaient présents (27 nov.) ; Thérèse K., pasteur, ancienne présidente de (1^{er} sept.) ; Mme Geneviève D., administrateur de [...] et fondatrice de (25 nov.) ; Mme Suzanne B. a commencé comme conseillère, [puis, dans l’association É.] devint directeur, [enfin] resta conseillère technique. Elle a été administrateur du centre É. et en fut la secrétaire générale ; – 4° tendance épïcène : annonçant le 24 oct. la dissolution d’un conseil municipal, le ministre d’État précise : « le maire est une maire » (presse du 25) ; « les trois agents de recherche chargées par leur patron... » (TV Mag., 10-16 sept.) ; H. W. est une écrivain scandinave célèbre (sept.).

Même sujet : 1° Dans le vénérable hebdo satirique (13 déc.), Dominique Simonnot relate une audience correctionnelle à Paris : « la juge, la juge assesseuse, la procureure », mais cite fidèlement les interventions du président du tribunal : « Madame le procureur, je sais que... » – 2° *Soprano* : longtemps les encyclopédies et dictionnaires n’ont accepté que le masculin, y compris pour les chanteuses douées de cette tessiture de voix. L’usage l’a emporté, et nos petits dicos notent « une soprano dramatique » (Robert). – 3° Pour « secrétaire général », cet usage paraît régulier, « secrétaire » considéré en fait comme épïcène. – 4° Plaisamment, Dominique Jamet écrit dans *FranceSoir* (*sic*) du 1^{er} nov. : « Madeleine Chapsal, romancière bien connue et membre du jury Femina, comparaisait devant ses paires (on dit bien “écrivaines”, je ne vois pas pourquoi on ne dirait pas “paires”) » Le chroniqueur a dédaigné « pairesse », jugeant peut-être qu’on emprunte déjà suffisamment à l’anglais.

• Les mots masculins à finale fluide (syllabe muette) ont du mal à faire reconnaître leur genre. Nous avons relevé tout récemment dans la presse parisienne un beau « mauvaise (*sic*) augure » et quelques « amiante » au féminin. Bavures... À l’amende !

P.-V. B.



(À remplir ou à recopier sur papier libre et à retourner à l'Asselaf : 22, rue François-Miron, 75004 Paris)

L'Asselaf est une association d'intérêt général ; le montant des dons et cotisations qui lui sont versés est déductible de la déclaration de revenus des adhérents (mais non des simples abonnés). Un reçu fiscal est ainsi envoyé automatiquement chaque année à chaque adhérent ou donateur.

Je soussigné(e) (PRÉNOM, NOM).....

Né(e) le.....

Adresse.....

Téléphone.....

Profession.....

Courriel (adresse électronique).....

OPTIONS POSSIBLES

OPTIONS RETENUES

- Déclare souscrire (ou renouveler) un abonnement annuel à la revue Lettre(s) ;

Tarifs. – Abonnement sans adhésion.....	20 euros (131,19 F)
Abonnement complémentaire de l'adhésion.....	10 euros (65,60 F)
Abonnement de soutien.....	30 euros (196,79 F)
	(minimum)	

- et adhérer (ou renouveler mon adhésion) pour un an à l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

+

Tarifs. – Membres actifs.....	30 euros (196,79 F)
Membres étudiants, collégiens, lycéens, chômeurs.....	10 euros (65,60 F)
Membres bienfaiteurs.....	60 euros (393,57 F)
	(minimum)	

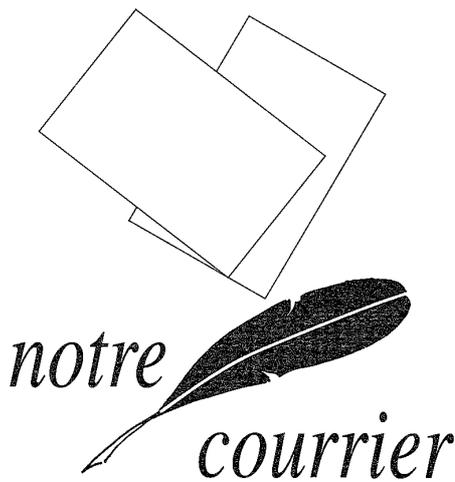
TOTAL : =

(Hors tarifs de soutien ou tarifs sociaux, le montant normal correspondant à l'abonnement et à l'adhésion est donc de 40 euros, soit 262,38 F, par an).

Ci-joint un chèque bancaire ou postal, correspondant aux options retenues, rédigé à l'ordre de l'Asselaf (le règlement par virement est également possible ; nous demander un RIB (relevé d'identité bancaire) par internet à l'adresse suivante : asselaf@wanadoo.fr).

À....., le.....

Signature :



Se battre sur tous les fronts

Voici notre contribution à la survie de l'Asselaf; nous aurions aimé pouvoir la centupler... Nous espérons vivement que vous n'aurez pas à chanter les vers de Hugo :

« Pour les vaincus, la lutte est un grand bonheur triste
Qu'il faut continuer le plus longtemps qu'on peut. »

Vue d'outre-Atlantique, depuis cette fragile enclave francophone du Québec, nous ne pouvons qu'appuyer votre lutte de tout notre désir de conserver florissante la plus belle langue du monde. Votre générosité, votre ténacité et surtout votre merveilleuse culture (et ce constat s'applique à tous les collaborateurs de votre revue) nous sont un point d'appui dans notre propre combat pour préserver la langue française et la civilisation dont elle témoigne.

Je viens cependant de recevoir une invitation unilingue anglaise à un colloque sur le « Health management » à l'université de Lyon-III, université de Michel Guillou, dont le président est, paraît-il, un ardent défenseur de la francophonie...

Jacques Dufresne
Québec



Frank, pays de mon enfance

Début des années Mitterrand. Dans ce mauvais bistrot si charmant, je déplie Le Matin, le défunt journal d'une bonne gauche consciencieuse. Chez Léna et Mimile, je suis mal assis, courbé sur la chronique de

Bernard Frank. Je lis doucement, calmement, posément. Je lis pourtant trop vite.

Je n'ai plus de texte à me mettre sous la dent. Frank est fini. Lu, relu, et toujours cette même saveur de chewing-gum dont parle Gracq dans ses Lettrines. Que lire après ? Les autres pages d'encre noire sont assommantes.

Bernard Frank fait luire sa griffe au soleil. Sa plume voltige. L'écrivain paresse à l'ombre des grandes figures de la littérature. Il a gardé de l'époque 1900 la gaieté de la phrase, cette vie, ce naturel – aujourd'hui définitivement perdu – qui me charme dans les lettres de mes arrière-grands-mères, peu instruites et tellement civilisées. La frivolité de Frank s'apparente à une politesse du désespoir. Les journaux ne se vendent plus. Et Bernard Frank n'enchanté plus leurs colonnes. La presse gratuite, au fond, c'était Frank. Car lui seul était possédé par la grâce. On a beau chercher : la langue française sera désormais moins aimée.

Christian de MauSSION
75 Paris



Chaud et froid

La dernière livraison de Lettre(s) distribue le chaud et le froid ! Par le même exemplaire numéro que constituent la reproduction d'une œuvre (que je recherchais : « L'oie qui oit ») de Raymond Devos, puis l'adresse à A. de Rivarol, et enfin le rappel de l'œuvre de Gaston Coûté que j'ai fréquentée dans ma jeunesse ; en dépit de cela, donc, vous nous assénez la menace qui pèse sur un périodique que je voudrais au moins... mensuel !

Cela exposé, je m'autorise, sans autre compétence ni fondement justifiables en ce qui concerne mon initiative que ceux des glossographes que je citerai, les observations ci-dessous :

– p. 4, § 2, je lis : « avant que le Quai-Conti ne daigne l'accueillir... »

Je ne pense pas me fourvoyer en signalant là une négation explétive que Littré,

Grevisse, Jouette et autres condamnent apparemment sans appel ;

– p. 14, col. 3, § 2, je lis : « Madame feu Arletty... »

Il est d'usage de ne faire accorder cet adjectif que lorsqu'il est placé après l'article défini ou l'adjectif possessif. Ma feu grand-mère, mais feu ma grand-mère. Feu mes oncles, mais mes feux oncles...

Je ne suppose pas d'autre action, en l'occurrence, que celle d'un trublion mécanique, mais demeure disposé à recevoir, le cas échéant, toute leçon enrichissante.

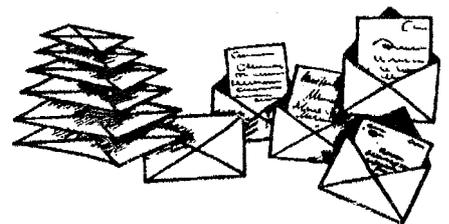
Avec l'expression de ma très cordiale, sincère et nonagésimale sympathie.

Raymond Yxemerry
50 Saint-Denis-le-Gast

Nous vous remercions, cher, sympathique et nonagésimal lecteur, de vos compliments pour une revue que vous voudriez mensuelle... La matière existe pour une parution plus fréquente, mais le nerf de la guerre fait défaut : l'abonnement devrait être sérieusement augmenté et de généreux donateurs trouvés. Il nous prend cependant parfois d'en rêver...

Vos remarques sont parfaitement justifiées sur le *ne* explétif et sur l'accord de *feu* (du bas-latin *fatutus*, « qui a accompli son *fatum* ») en fonction de sa place. Ces fautes ont échappé à l'œil de notre relectrice, pourtant méritante.

Ph. L.



Mise au point pour une « Bagatelle... »

Dans son dernier numéro, Lettre(s) fait allusion, p. 19, à des débats de la commission que j'anime et qui comprend, outre des fonctionnaires, des professeurs, des experts-comptables, des cadres ou d'anciens cadres d'entreprise. Il est exact qu'elle a entrepris de franciser, parmi beaucoup d'autres, les expressions *golden hello* et *golden parachute*, qui désignent les avantages obtenus par certains dirigeants d'entreprise à leur arrivée ou lors de leur départ.

Puis la commission a délibéré et recommandé de remplacer les deux expressions

(Suite en page 22.)

courrier...

(Suite de la page 21.)

par, respectivement, pactole d'entrée et pactole de sortie. À présent, ces propositions sont soumises à la Commission générale de terminologie, que préside M. Marc Fumaroli, de l'Académie française, et qui pourra les accepter, les rejeter ou les modifier. Puis, l'Académie française sera elle-même saisie. Si elle donne son accord, les expressions francisées seront incluses dans un arrêté publié au Journal officiel et leur emploi s'imposera à toutes les administrations.

Ces procédures peuvent paraître complexes. Mais dès lors qu'il s'agit de modifier le langage, une large concertation est nécessaire.

Patrice Cahart

Président de la Commission de terminologie et de néologie de l'Économie et des finances
75012 Paris (Bercy)



La langue française et le débat présidentiel

J'espère que la diversité culturelle sera promue et que la langue française sera défendue lors du prochain mandat présidentiel.

Parmi les candidats, lequel, selon vous, de Mme Royale ou de M. Sarkozy, défend-il le mieux les idées de la francophonie, la culture et la langue française ?

Avez-vous des contacts avec eux pour les inciter à promouvoir ces idées, notamment le respect de la langue française dans les entreprises présentes en France, ainsi que dans les médias ?

Bon courage pour votre combat auquel j'adhère complètement.

Thibault Amans
internet

Vous relevez fort à propos – titre d'ailleurs d'une rubrique qu'a publiée Patrick Poivre d'Arvor il y a quelques semaines dans

le Figaro – que la langue française est la grande absente du débat présidentiel.

Cela dit, les candidats à l'élection ne sont pas tous connus et le débat ne se limite pas au duel médiatiquement fabriqué entre Mme Royal et M. Sarkozy.

Accéderont-ils d'ailleurs au second tour tous les deux ? Rien, dans une démocratie, n'est ou ne devrait être joué d'avance.

Aurions-nous des contacts avec eux, que demander à ces duettistes qui ne soit pas opposé à leurs positions habituelles ? De resserrer les rangs de la francophonie à un ministre de l'Intérieur qui s'est mis à dos l'opinion publique de l'Afrique francophone ? D'appliquer la loi Toubon à quelqu'un qui l'a moquée aussi étourdiment que Mme Royal il y a quelques années ? Ce serait probablement vanité des vanités...

Notre association a des adhérents et notre revue des lecteurs de toute sensibilité, et nous n'exprimerons pas de préférence pour tel ou tel des candidats connus ou à connaître. Par indifférence foncière, ceux-ci seraient bien gênés de faire d'une vraie politique de langue française un argument de campagne susceptible de heurter de front tout à la fois le MEDEF dont la présidente veut torpiller l'obligation de déposer en français les brevets industriels, les milieux de la communication qui pensent à l'américaine, les tenants d'une politique africaine pensée davantage en termes restrictifs visant l'immigration que d'espace partagé de la francophonie, les institutions européennes dont les directives jamais n'arrivent traduites dans nos administrations, voire le Conseil constitutionnel qui déjuge la Constitution chaque fois qu'il est saisi en matière de langue...

Faute de politique, la défense de la langue française, de la francophonie et de la diversité culturelle est plus immédiatement fructueuse dans un autre cadre : celui du quotidien et de l'engagement citoyen. C'est à chacun de nous de prendre en charge la défense de notre langue dans tous les aspects de notre vie personnelle, professionnelle et associative, et de tenir bon parce que la langue française « n'a pas perdu la guerre », même si « des gouvernements de rencontre » ont jusqu'ici beaucoup capitulé...

Ph. L.

Pas d'histoire belge pour Raymond Devos !

Cousin de Raymond Devos, je vous prie de faire connaître à vos lecteurs que celui-ci n'a jamais été belge, puisque son père était de nationalité française, que sa mère, qui était la sœur de mon grand-père, était bretonne et que, s'il est né, par hasard, dans une propriété de ses parents située juste derrière la frontière belge, il a, conformément au Code de la nationalité, bénéficié de la qualité de citoyen français, déclaré tel tant sur les registres de l'état civil que sur tous ses documents d'identité. Et cependant, Raymond a dû dénoncer, à plusieurs reprises, devant des millions de téléspectateurs, cette erreur fréquemment commise.

Jean-Yves Martin-Durance
44 Guérande



Sciences-Po ou Sayeunces-Po ?

J'apprends que les étudiants de Sciences-Po, cette année, subiront des cours supplémentaires en anglais. Pas des cours d'anglais, mais des cours, tels l'Histoire de France, en anglais !!!

De plus, ces jeunes doivent effectuer une année à l'étranger. Mon correspondant a choisi un pays hispanophone, mais il n'aura que 2 heures d'espagnol contre 6 à 8 heures d'anglais !

Ainsi, et je le craignais, les programmes tel Erasmus ne sont que des « lavages de cerveau à l'anglais » pour jeunes Européens.

Cette situation me révolte, aussi je fais appel à ceux d'entre vous qui possèdent un certain pouvoir pour dénoncer au maximum ces manœuvres au sein de l'Éducation nationale française. Les faire connaître à grande échelle, si c'est possible. Sinon, nous risquons vraiment de voir nos enfants (ou, si ce ne sont eux, leurs propres enfants) parler tous anglais et nos langues disparaître.

Sentimentalement, ce serait grave, mais pas seulement, je crois. La démocratie euro-





péenne, sinon mondiale, serait sérieusement compromise. Nous sommes tous d'accord sur ce point, je pense.

Brigitte Laval
internet

Préférence(s)

Je reçois Lettre(s) depuis des années grâce à un ami d'origine ukrainienne, et je suis atterré de ses difficultés. Son rôle est irremplaçable, même si je préfère Balzac et Stendal à Chateaubriand, Mauriac et Gide à Montherlant (bien qu'amour de jeunesse !), pour ce qu'ils disent, et avec la manière.

Henri Douard
75 Paris

Il n'y a plus d'après...

Après toutes les déformations maintes fois signalées : « sur Paris » au lieu d'à Paris, « opportunité » au lieu d'occasion, « en charge de » (américanisme in charge of) au lieu de chargé de, voici la dernière trouvaille entendue de plus en plus souvent à la radio : « derrière » au lieu d'après. Exemples : « le dessert vient derrière le plat de résistance », « j'ai eu deux filles derrière deux garçons ».

Écoutez bien, car cette stupidité tend à se répandre.

Irène de Préval
75 Paris



Mécanique Orange

Les milieux commerciaux continuent leur œuvre d'éradication mécanique, méthodique, systématique, du français dans leur communication. Orange, filiale de France Télécom, en offre une nouvelle illustration parmi une multitude d'autres. Il n'est pratiquement plus un seul produit commercial nouveau dont la dénomination ne soit désormais empruntée à l'anglais. Effarant !

Les dirigeants de cette multinationale qu'est France Télécom doivent souffrir mille maux de devoir aller à la conquête du monde avec une telle raison sociale ! Sans

doute un lourd handicap à leurs yeux dans le contexte de mondialisation (qui, pour eux, rime avec anglicisation) !

Lesquels dirigeants appartiennent typiquement à cette nouvelle « élite hors sol déliée de tout enracinement », pour reprendre l'heureuse expression du philosophe Alain Finkielkraut, élite fascinée par le modèle anglo-saxon, qui rêve de devenir anglophone et même de bannir le français de France.

Jean-Pierre Busnel
35 Rennes

Jef Destroisain
12 Millau

Il y en a toujours un(e) pour l'emporter

Après la féminisation des termes, permettez-moi d'être pour la masculinisation. Ainsi, estafette doit être masculinisé. On dira un estafette, sinon le général qui enverrait une estafette aurait obligation de faire désigner une femme soldat !

Mais je continuerai à appeler mon avocate « maître », et non « maitresse »...
Bon courage !

(Suite de la page 24.)

complémentaire, chez les professionnels de l'écrit.

*

La typographie française, comme la langue, emprunte aux... typographies « sœurs » ! Il y a longtemps qu'elle a annexé l'alinéa « à l'américaine », sans renforcement, qui, s'il est sans ligne blanche au-dessus, contraint à y composer une ligne creuse indiquant le changement de paragraphe. Plus discordante est la fausse audace en faveur de la majuscule collée au milieu des mots. Cela ne se pratiquait jusqu'ici qu'avec la particule gaélique Mc (Mac, fils de) : McCormick. Larousse a continué d'écrire *Robert de Niro*, *Cecil B. de Mille*, pour les « DeNiro » et les « DeMille » américains. Or, voici qu'apparaissent des incursions allogènes, inoffensives mais stériles, appelées, peut-être sans malice, par de bons pratiquants du français.



et d'écrire non « André Auria » mais *AndréAuria*. Et l'on a remarqué les éditions LoupKaz, ainsi que la raison sociale de « RepondeurDirect », nom déposé d'un service de téléphonie produit par une société française. La culture yankee avance à petits pas !

Oh ! pas de chauvinisme : c'est une correctrice de français, Christiane Tricoit, qui a fait le très travaillé *Guide de l'anglais moderne écrit* (Coforma –

Les éditions François-Robert, Paris, 1989). La typographie anglaise, adaptée à la langue anglaise, ne cherche pas à envahir la nôtre ;

mais, sans l'orthotypographie, où s'arrêteraient les emprunts inopportuns ?

Un mot sur la typo en poésie. Elle fut bouleversée par la suprématie proclamée de la page blanche (Mallarmé, Eluard, Claudel) et l'abandon de presque toute ponctuation (Apollinaire). Comment rééditer proprement classiques et romantiques, leurs strophes dont chaque vers exige un retrait adéquat à sa mesure, si l'on n'a pas admiré le travail des typographes manuels qui « levaient la lettre » chez Pierre Larousse, Jules Hetzel, Firmin Didot ? Et l'esperluette dans Coppée chez Lemerre ? L'orthotypographie a beaucoup à faire.

P.-V. B.



La langue & la typographie

« **E**SPAGNOL, ITALIEN, anglais pour plus de la moitié de son vocabulaire, [...] sont, vis-à-vis du français, [...] des langues sœurs. » En ces termes s'exprime l'étymologiste Grandsaignes d'Hauterive en la Préface de son *Dictionnaire des racines des langues européennes* (Larousse, 1948) ; un peuple conquérant, en des temps reculés, implanta dans notre continent une langue « que l'on ne connaît que par sa descendance, et que nous appelons [...] l'indo-européen », car elle survit dans les écrits védiques et le sanskrit, langue littéraire ancienne et liturgique de l'Inde, dont beaucoup de racines se retrouvent dans nos étymons.

Qui contesterait à des langues sœurs la faculté de s'emprunter des termes ? Entre le français et l'anglais, c'est un droit acquis. Ce qu'ici nous critiquons, ce sont les emprunts inutiles, disgracieux et inappropriés, adoptés sans nécessité ni discernement. Pourquoi une « overdose » quand *surdose* est synonyme et plus bref ? Pourquoi n'est-on plus *chargé d'une mission*, mais « en charge de », copie servile de *in charge of* ? Et tous ces gens qui « boostent », quand hier encore ils *stimulaient* ! Pourquoi si peu de techniques, mais partout des technologies ? Or, la technologie est l'étude des techniques. Et pourquoi tant de malades souffrent-ils de pathologies, alors que la pathologie embrasse l'ensemble des sciences médicales ? La raison en est que l'anglais, trop peu soucieux des étymologies, a subi une dérive, et que les usagers anglomanes du français le suivent volontiers jusque dans l'erreur.

*

Sémantique, étymologie, syntaxe, orthographe, concourent sans doute à la qualité de la langue plus que la typographie, de fonction plus matérielle ; la méconnaître ou la dédaigner serait pourtant un grand tort. Avant l'envoi des casses... à la casse et des Linos au musée ou à la ferraille, le typo effectuait sur le plomb la composition selon les

règles ; dans les journaux, à l'heure du coup de feu, un rédacteur pressé comptait parfois sur lui pour mettre la ponctuation ; il lui arrivait de corriger impromptu des fautes d'orthographe, voire de français.

Qui veut connaître la typographie française consultera le *Lexique des règles typographiques* (Imprimerie nationale, 1990), ou le *Code typogra-*



phique (Amicale des directeurs, protes et correcteurs d'imprimerie de France ; Bordeaux, 1942. Réédité sans date par les syndicalistes de la profession), ou *l'Abrégé du code typographique* (Cfj, 1994). Ce code est ouvert aux amendements ; chaque éditeur, chaque journal, l'adapte à sa « marche », modifiable éventuellement à l'échelle d'un ouvrage ou d'un article. L'Unesco a édité son propre dictionnaire typographique. Air France a imprimé à son usage un *Vocabulaire* particulier. Peut entrer dans le lot le travail de Paul Vivin *Abréviations, symboles, sigles & C^{ie}*, que publia la revue *Graphê*. Et n'oublions pas les francophonies d'outre-frontière ni d'outre-métropole ; citons, par exemple, le *Guide du typographe romand*, dont la 2^e édition par l'Association suisse des compositeurs à la machine remonte à 1948.

Les transgressions et disparités sont fréquentes et nombreuses. Le bon usage veut que les titres d'œuvres et de publications viennent en italique dans un texte en romain ; or, *le Canard enchaîné*, bien unifié en typographie, ne les italique pas, il les guillemette. En revanche, il écrit « Premier ministre » avec un P majuscule, comme la plupart des journaux, alors que *le Monde* reste en général fidèle à la double minuscule : « premier ministre », forme respectée par le *Journal officiel*. Le code a évolué : en 1942 « le Ministère de la guerre », en 1990 « le ministère des Affaires étrangères ». Chez Larousse, on écrit : « le second Empire », avec une seule capitale, et chez Robert « le Second Empire », avec deux. Membre du jury des « Dicos d'or » de Bernard Pivot, Jean-Pierre Colignon écrit « l'Empire », sans adjectif, et met deux majuscules à « Second Empire » (*La majuscule, c'est capital !* ; Albin Michel, 2005).

Chez Gutenberg, l'informatique a tout révolutionné, et ses premiers produits sont de modernes incunables. Le code s'y est maintenu, certes, mais l'œil du lecteur discerne souvent un manque de professionnalisme. Ainsi, ces guillemets ouvrants bêtement isolés en bout de ligne, ou fermants en début de ligne ; idem, une ligne débutant sur une parenthèse fermante ou... un point d'exclamation. Il est même arrivé que paraisse un texte jonché de dizaines de traits d'union ; la saisie s'était faite avec coupures en bout de lignes, après quoi la mise en pages avait fait réduire la justification ou la taille des caractères, donc rejeté chaque fois le trait à l'intérieur du texte ! Les vieux typos ont regretté, eux, la fin de l'espace fine (*espace* est féminin en typographie) : naguère, si le deux-points se flanquait de deux espaces, comme aujourd'hui, le point-virgule voulait une « forte » avant et une « fine » après !

L'orthotypographie est devenue une discipline indispensable pour une bonne qualification, primaire ou

Pierre-Valentin BERTHIER

(Suite en page 23.)